

Salon de l'automobile
**Baisse de l'affluence
sur fond de hausse des prix**

Page 6

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3523 - Ven. 27 - Sam. 28 mars 2015 - Prix : 10 DA

Ecole des Beaux-arts d'Alger

La grève originale des artistes peintres

Page 6

Education nationale

Le CD, ce support de la discorde

Page 2

Quand la Ligue arabe veut devenir une armée

Par Mohamed Habili

Avec l'intervention de la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite contre les Houthis, à laquelle bien évidemment l'Algérie ni ne participe ni ne peut participer, on voit déjà se profiler à l'horizon le moment où celle-ci pourrait se trouver devant le choix difficile de devoir soit quitter la Ligue arabe soit sacrifier des pans entiers de son indépendance en matière de politique extérieure. Par la bouche de son chef de la diplomatie, elle n'a pas seulement pris soin à Sharm El Cheikh de se démarquer, conformément au principe cardinal de sa politique étrangère de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays, ni même d'adopter une attitude plus ou moins réservée, comme elle l'avait fait récemment en d'autres circonstances, mais elle a condamné en des termes à peine voilés l'intervention dans le ciel yéménite. Une intervention que le secrétaire général de la Ligue arabe n'a pas attendu le sommet en préparation pour approuver, mais qu'il s'est empressé de couvrir de louanges, sans tenir le moindre compte de la sensibilité des pays membres ayant exprimé un avis diffèrent. Le ministre égyptien des Affaires étrangères s'est saisi de l'occasion pour revenir en force sur le projet de son pays de constitution d'une force commune de défense.

Suite en page 3

21 communes bloquées depuis 2012

APC : Belaïz reconnaît «des situations d'impasse»



Plus > Mehdi B./J.-A.

Le ministre a été interpellé sur les Assemblées populaires communales dont les exécutifs n'ont pas été installés depuis le dernier scrutin communal qui remonte déjà à près de 3 ans. Il a imputé cette situation, «normale» selon lui, à une divergence de vues concernant les modalités d'élection des présidents d'assemblées et de gestion. Lire page 3

Le phénomène de la mendicité en Algérie

10 000 mendiants dans la seule wilaya d'Alger

Page 4

Institut culturel italien

Des costumes italiens d'époque exposés à Alger

Page 13

Greffe rénale

«Soixante ans pour opérer les inscrits sur la liste d'attente !»

■ La transplantation rénale bloque en Algérie. Plus de 10 000 insuffisants rénaux sont inscrits sur une liste d'attente dont seulement 20% ont un donneur potentiel, estime le Professeur Tahar Rayan, chef de service néphrologie, dialyse et transplantation rénale au CHU Nafissa-Hamoud (ex-Parnet).

Par Louiza Ait Ramdane

La greffe rénale n'est pas encore développée en Algérie du fait, notamment, d'une insuffisance de dons. Les insuffisants rénaux vivent un véritable enfer au quotidien. Ils parcourent les services de néphrologie et les cliniques d'hémodialyse en quête d'un donneur qui pourrait leur sauver la vie. En dépit des nombreuses tentatives, les besoins des demandeurs en attente d'une greffe rénale ne sont pas satisfaits, sauf dans de rares cas.

Ils sont plus de 10 000 insuffisants rénaux inscrits sur une liste d'attente, dont seulement 20% ont un donneur, estime le Professeur Tahar Rayan sur les ondes de la Chaîne III.

Le Professeur fera remarquer qu'au rythme actuel de prise en charge qui ne dépasse pas les 166 cas par an, «il nous faut 60 ans pour éponger le nombre de

patients qui attendent, sans oublier que le nombre d'insuffisants rénaux progresse de 10% chaque année». Le nombre de malade a triplé, passant de 3 000 cas à plus de 10 000 personnes inscrites sur liste d'attente sur une période de dix ans. Inquiet quant à la réussite du programme national de transplantation rénale, le professeur indique que «chaque année le fossé entre l'offre et la demande se creuse».

«Si la transplantation rénale bloque dans notre pays, c'est en raison de plusieurs facteurs dont principalement des contraintes d'ordre bureaucratiques et législatives», explique le professeur Rayan. Il précisera que «les prévisions pour 2015 étaient de 300 greffes, malheureusement il y a un retard à cause de problèmes bureaucratiques concernant, par exemple, l'importation de liquide de préservation des organes qui a été retardée pendant plus de 3 mois». L'invité de la Chaîne III pointe du doigt ces magistrats qui, par incompréhension, refusent de signer des documents portant don d'organes alors que la loi le permet. Le nombre d'interventions chirurgicales sur des insuffisants rénaux a augmenté depuis 2007, passant d'une soixantaine de greffes par an à



presque 200 chaque année. Mais cela reste encore «insignifiant» par rapport aux milliers de patients algériens qui attendent, estime le professeur. Concernant le prélèvement d'organes sur des personnes décédées, le professeur regrette les blocages d'ordre moral. Il reste encore difficile de convaincre une famille de prélever un organe dans le corps d'un proche en situation de mort encéphalique. Sur 5 ans, il n'y a eu que 5 cas

d'insuffisance rénale qui ont pu bénéficier d'une greffe de rein prélevé sur des personnes en situation de mort encéphalique. «Les mentalités de nos concitoyens n'ont pas évolué avec le temps, puisqu'ils sont beaucoup plus sensibles aux discours religieux qu'aux arguments scientifiques», explique-t-il. Le retard dans l'installation de l'Agence nationale de greffe d'organes et de tissus s'ajoute à toutes ces contraintes. Trois ans après sa

création légale, en 2012, cette agence tarde à voir le jour. Le P Rayan espère que l'installation de cette agence, annoncée pour bientôt, permettra d'encadrer cette «médecine de solidarité».

Pour conclure, le spécialiste recommande d'accroître la sensibilisation, clarifier et vulgariser la loi et instaurer une meilleure transparence dans le programme de transplantation d'organes.

L. A. R.

Gaz de schiste

Louisa Hanoune dénonce «l'ingérence étrangère»

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a dénoncé vendredi l'«ingérence étrangère» sur la question de l'exploration du gaz de schiste en Algérie.

Président une rencontre de la commission nationale des femmes travailleuses du parti, M^{me} Hanoune s'est insurgée contre «la programmation de ce dossier dans l'agenda du Forum mondial social en cours à Tunis», accusant les altermondialistes d'«œuvrer pour les intérêts des puissances occidentales qui veulent que l'Algérie soit dépendante vis-à-vis d'elles». Elle a rappelé, à ce propos, que l'Algérie est «souveraine» dans ses décisions et qu'elle n'avait pas besoin d'ingérence étrangère. Abordant d'autres questions d'actualité, M^{me} Hanoune a critiqué le contenu de la nouvelle loi sur la santé, notamment en ce qui concerne la gratuité des soins et le «caractère public» des structures hospitalières. Plaidant, enfin, pour l'élimination de l'emploi précaire pour la femme, elle a défendu l'idée de la création de fonctions d'assistantes sociales et juridiques, afin de «l'accompagner dans des questions relevant de l'éducation de ses enfants ou pour des démarches liées à l'obtention de ses droits».

Selma D./APS

Education nationale

Le CD, ce support de la discorde

L'introduction par le ministère de l'Education nationale de CD-ROM comme support pédagogique dans la quête de rattrapage suite à la grève du secteur de l'enseignement secondaire a suscité une controverse, aussi bien parmi les enseignants que les élèves et parents d'élèves.

Cette mesure a, en effet, vite donné de la matière aux surfeurs des réseaux sociaux, aux débats de la radio et de la télévision et à la presse écrite autour de ce support nouvellement introduit à l'école algérienne.

Le recours au CD-ROM a donné lieu à des avis mitigés. Interrogés par l'APS, certains y voient un «affront» à l'enseignant, d'autres critiquent un contenu insuffisant, notamment pour les filières techniques, ou estiment que le support est plutôt destiné à l'enseignement à distance.

Ce CD n'est qu'un soutien pédagogique aux connaissances déjà acquises par l'élève, a soutenu une enseignante de sciences physiques dans un lycée de la capitale.

«Il n'est pas possible pour l'élève d'assimiler le contenu de ce support s'il n'a pas déjà assisté à des cours en classe», argue-t-elle.

Le contenu destiné aux filières techniques reste insuffisant, notamment pour les «maths techniques» ou bien encore renferme des cours qui ne font plus partie des programmes actuels, a-t-elle déploré.

Par ailleurs, des enseignants des lycées Frères Hamia, Hassiba-Ben-Bouali et Saad-Dahleb de Kouba (Alger), font état d'un déficit en équipements informatiques au niveau de leurs établissements respectifs pour pouvoir utiliser ce support. Si tel est le cas pour

les lycées de la capitale, qu'en est-il alors pour les établissements des wilayas de l'intérieur et des régions isolées du pays, se sont-ils interrogés. Une autre enseignante de mathématiques a indiqué que plusieurs élèves ont eu du mal à se procurer ce CD alors que d'autres ont été surpris par des CD sans contenu.

Les parents d'élèves ont estimé, quant à eux, que l'introduction de ce support était en décalage avec la réalité de l'école algérienne et des moyens de la famille algérienne.

La présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, Djamilia Khair, a salué l'initiative, soulignant la nécessité d'un tel outil pour les élèves.

Elle a précisé que son organisation avait pris connaissance du contenu du CD-ROM qui remplit, selon elle, la même fonction que les annales utilisées par les élèves en période d'examen.

Le président de l'Organisation nationale des parents d'élèves, Ali Benzina, s'est lui aussi félicité de l'introduction du CD-ROM comme support pédagogique, proposant par là même la création d'une chaîne de télévision éducative pour accompagner les élèves dans leur cursus scolaire.

Pour le professeur universitaire de linguistique et de traduction Abderrezak Dourari, l'Algérie est «en retard» en la matière, indiquant que 98% des écoles en Corée avaient recours aux supports informatiques et numériques.

Selon lui, les critiques à l'égard de l'utilisation du CD-ROM n'ont pas lieu d'être dans la mesure, a-t-il dit, où cet outil offre à l'élève

une «indépendance» en termes de réflexion et d'acquisition. Le directeur de l'enseignement secondaire et technique au ministère de l'Education nationale, Abdelkader Missoum, a, pour sa part, affirmé que le CD-ROM n'était qu'une «infime partie» de la plateforme de l'enseignement électronique mise à la disposition des élèves en libre accès.

Les élèves peuvent accéder à des ressources pédagogiques interactives qui leur permettent de faire des exercices, de consulter les corrigés et de s'auto-évaluer, a rappelé le responsable, précisant que plus de 200 000 candidats au baccalauréat avaient utilisé cette plateforme depuis sa mise en place. La plateforme de l'enseignement électronique et les CD-ROM sont des moyens d'accompagnement et de soutien pour les élèves qui «ne sauraient aucunement remplacer l'enseignant», avait soutenu récemment le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Pour permettre à tous les élèves, y compris ceux qui ne disposent pas d'ordinateurs, de bénéficier de ces outils pédagogiques, une instruction a été donnée à l'ensemble des directeurs d'établissements scolaires à l'effet de mettre leurs équipements informatiques à la disposition des élèves, a fait savoir la ministre.

M^{me} Benghebrit a également invité les directeurs et les inspecteurs de l'éducation à accompagner les élèves pour faire taire les nombreuses rumeurs qui circulent ces derniers temps et qui sont, a-t-elle dit, de nature à «décourager les élèves».

Halim Y.

21 communes bloquées depuis 2012

APC : Belaïz reconnaît «des situations d'impasse»

■ Le ministre a été interpellé sur les Assemblées populaires communales dont les exécutifs n'ont pas été installés depuis le dernier scrutin communal qui remonte déjà à près de 3 ans. Il a imputé cette situation, «normale» selon lui, à une divergence de vues concernant les modalités d'élection des présidents d'assemblées et de gestion.

Par Meriem Benchaouia

Le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïz, s'est exprimé jeudi sur une série de questions relatives à son secteur, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation. Le ministre a été interpellé sur les Assemblées populaires communales dont les exécutifs n'ont pas été installés depuis le dernier scrutin communal qui remonte déjà à près de 3 ans. Il a imputé cette situation, «normale» selon lui, à une divergence de vues concernant les modalités d'élection des présidents d'assemblées et de gestion. Outre la multiplicité des partis siégeant dans ces assemblées, il a appelé ces derniers à s'entendre dans l'intérêt du citoyen et de la commune. Afin de garantir le bon fonctionnement des communes, la loi a été appliquée et les chefs de daïra gèrent ces structures pour assurer la continuité du service public, a-t-il dit, assurant qu'il s'agissait d'une «situation temporaire». M. Belaïz a mis en avant l'importance de la «démocratie participative» qui permet au citoyen, a-t-il assuré, de contribuer à la gestion de sa commune. C'est un droit garanti par les codes communaux et par la wilaya, a-t-il rappelé. En dépit de cet état de fait, le ministre a affiché une satisfaction lorsqu'il a parlé du budget



réservé aux APC et APW pour l'année 2015. L'année 2015 sera celle du «développement local», a poursuivi M. Belaïz, révélant «la mobilisation d'un montant de 150 milliards de DA à cet aspect». A la question posée par un membre de la chambre haute du Parlement sur «l'exclusion» des élus des travaux de la conférence sur le développement économique et social organisée en novembre dernier, M. Belaïz a répondu qu'il s'agissait probablement d'un oubli de la part de la partie organisatrice (ministère de l'Industrie et des Mines). «Le

gouvernement tend la main à tous les cadres et élus et tient compte de leurs propositions et avis», a-t-il soutenu. M. Belaïz a, à cet égard, indiqué que des membres du Conseil de la nation s'étaient rendus dans les wilayas pour prendre la mesure du développement dans ces régions et avaient soumis des propositions dans ce cadre. Saluant cette initiative, il a affirmé que «leurs recommandations et propositions seront examinées pour en tirer profit». Au titre de la prise en charge des cadres des collectivités locales et des élus dans le

souci d'améliorer leur rendement en matière de gestion des différentes assemblées, le ministre a souligné l'importance de la formation, précisant que «les walis et les présidents d'APC et d'APW participeront incessamment à des sessions de formation à l'étranger».

25 000 migrants clandestins en Algérie

Par ailleurs, le ministre a évoqué la question de l'immigration clandestine en avançant le chiffre de 25 000 migrants clandestins en Algérie. Belaïz s'est attaché dans ses réponses sur la présence illégale des ressortissants africains, notamment dans les villes du sud du pays. «Les populations africaines qui se trouvent en Algérie ont fui la guerre pour se réfugier chez nous. Nous devons les traiter avec humanité», a indiqué le ministre de l'Intérieur qui a avoué que «le nombre de ressortissants africains en présence illégale en Algérie avoisine les 10 000 personnes». En ce qui concerne leur rapatriement, «nous avons déjà organisé une vingtaine d'opérations de rapatriement dans le cadre d'un accord avec l'Etat du Niger», a souligné le ministre, tout en ajoutant que d'autres opérations similaires seront effectuées vers la fin de ce mois de mars.

M. B.

LA QUESTION DU JOUR

Quand la Ligue arabe veut devenir une armée

Le secrétaire général, qui décidément ne fait ni ne dit rien qui n'aille dans le sens de ce que veut son pays, l'Egypte, n'a pas hésité dans un contexte aussi favorable à spécifier que dans un premier temps l'intégration de cette force est toutefois facultative. Par là même il a laissé clairement entendre qu'il arrivera nécessairement un moment où pour un pays appartenir à la Ligue et rester en dehors de cette force commune deviendront incompatibles. Justement, c'est lorsque la tendance dominante dans la Ligue, celle-là même d'ailleurs qui mène l'opération «Tempête décisive» au Yémen, estimera que le moment est venu de rendre inséparables les deux appartenances, à la Ligue et à l'armée commune, que l'Algérie se verrait dans l'obligation de choisir entre rester ou quitter la Ligue. Comme elle perdrait jusqu'à son identité, jusqu'à son indépendance même, si elle consentait à placer son armée sous une direction autre que nationale, parce qu'en effet c'est de cela qu'il s'agit, on peut être sûr qu'elle ferait le choix de s'en aller. L'appétit vient en mangeant. Aujourd'hui, les pays du Conseil de coopération, à l'exception notable d'Oman, interviennent au Yémen, mais demain, ce sera en Syrie, et après-demain, si toutes ces étapes sont couronnées de succès, contre l'Iran, l'ennemi entre tous le plus honni. Après quoi, il ne restera plus qu'à faire régner une sorte de paix impériale wahabite sur l'ensemble du monde arabe, de la mer à la mer, pour parler à l'ancienne. Mais alors, il n'existera plus que comme une vague entité géographique ce pays qu'on appelle aujourd'hui l'Algérie, ou la Tunisie, ou la Libye. Laissons de côté le Maroc, qui lui est partie prenante de l'intervention au Yémen, au mépris de ses traditions nationalistes et de son identité maghrébine. Les monarchies du Golfe lui avaient proposé, du temps où elles craignaient que la rébellion arabe s'étende jusqu'à elles, d'être des leurs, et on ne l'avait pas vu alors décliner une offre aussi saugrenue. En ce qui le concerne, cependant, il est toujours difficile de savoir ce qui le détermine vraiment : la chose en soi ou les seuls désagréments qu'elle comporte pour l'Algérie. Le bien qu'il est susceptible d'en retirer pour lui-même, ou le mal que cela peut entraîner pour l'Algérie.

M. H.

— Caid-Essebsi évoque «l'implication d'Algériens» dans le terrorisme en Tunisie —

Le ministre de l'Intérieur : «Le terrorisme n'a pas de nationalité»

En marge d'une plénière consacrée ce jeudi aux questions orales au niveau du Conseil de la nation, le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïz, a affirmé que l'Algérie coopère sur le plan sécuritaire avec la Tunisie suite à l'attaque terroriste qui a ciblé le musée du Bardo. Interrogé sur les propos qui auraient été tenus par le président tunisien, Béji Caid Essebsi, sur la présence d'Algériens à la tête des groupes terroristes, le ministre a préféré répondre dans l'absolu, indiquant que «le terrorisme n'a pas de nationalité, n'a pas de pays, n'a pas de religion, n'a pas de couleur et n'a pas d'humanisme. Son seul objectif est de tuer et de détruire. Il peut se manifester dans n'importe quel territoire et moi je ne fais pas de différence entre les terroristes quels que soient leurs noms». Le ministre a ajouté : «Dans le terrorisme, il y a des terroristes algériens ainsi que des terroristes de toutes les nationalités».

Belaïz a tenu à préciser qu'il n'a pas entendu les propos de Caid-Essebsi qui «pourrait avoir des dossiers, mais dans tous les Etats, il y a des terroristes», avant de poursuivre : «Nous ne nions pas qu'il y a des terroristes algériens, mais il y a aussi des Tunisiens, et même dans les pays étrangers il y a des terroristes». Dans ce contexte, le ministre a rappelé ses déclarations lors de la réunion des ministres de l'Intérieur arabes qu'a abritée

Alger récemment, affirmant : «J'ai été très franc lors de cette réunion, et j'ai dit que le terrorisme est un phénomène international qui menace la stabilité des Etats. Un seul Etat ne peut lutter contre le terrorisme et il faut une coopération de tous les Etats et ne pas se limiter à prendre le thé et le café mais aboutir à des mécanismes et des plans pour lutter contre ce phénomène».

Belaïz n'a pas manqué de réitérer l'appel de l'Algérie pour l'organisation d'une conférence internationale chapeautée par l'ONU sur le terrorisme afin d'arriver à un accord mondial de lutte contre ce phénomène, «car juste parler ne peut aboutir à une solution ; il faut prendre en charge la question avec un grand sérieux», a-t-il ajouté.

Selon des rapports médiatiques, le président tunisien aurait déclaré, le 22 mars, dans une interview à Itélé qu'à chaque fois qu'un groupe terroriste est débusqué en Tunisie «il y a un chef algérien». Ce jeudi, le ministre de l'Intérieur tunisien, Najem Gharsalli, a révélé que le chef du groupe ayant mené l'attaque contre le Bardo à Tunis était de nationalité algérienne. L'essentiel de la «cellule terroriste» qui a commis l'attaque terroriste contre le musée du Bardo à Tunis, aurait été démantelé, selon le ministre tunisien, même si au moins quatre suspects : deux Marocains, un Algérien et un Tunisien, sont toujours en

fuite. Il a indiqué également que «l'opération terroriste a été dirigée par le terroriste Lokmane Abou Sakhr», un chef jihadiste de nationalité algérienne considéré comme l'un des dirigeants de Okba Ibn Nafaa, un groupe affilié à Al-Qaïda et pourchassé par l'armée depuis plus de deux ans dans les montagnes frontalières de l'Algérie. A ce titre, le ministre a remis en cause la revendication du groupe Etat islamique, estimant que ses rivaux d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) ont en réalité commis l'attaque. «Pour faire la propagande, la publicité, c'est l'Etat islamique qui a loué cet acte. Mais sur le terrain c'était Okba Ibn Nafaa qui appartient à Al-Qaïda au Maghreb islamique qui a organisé et commis ce crime», a déclaré à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Aroui.

Il est à noter que l'Algérie s'est engagée pour le renforcement de sa coopération sécuritaire avec la Tunisie par la voix de son ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, qui avait émis le vœu de renforcer sa coopération sécuritaire avec la Tunisie dans l'objectif de faire face au terrorisme et au crime transfrontalier, à l'occasion de la visite du président tunisien Béji Caid Essebsi en Algérie, sa première destination après son élection.

Nacera Chennafi

Le phénomène de la mendicité en Algérie

10 000 mendiants dans la seule wilaya d'Alger

■ En Algérie, près de 9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit 24% de la population du pays, et 10 000 personnes s'adonnent à la mendicité dans la wilaya d'Alger, selon les chiffres avancés par des associations médicales et caritatives.

Par Thinhinene Khouchi

La mendicité en Algérie, un phénomène qui attriste le citoyen et rend le gouvernement impuissant. Ce phénomène de société a pris ces dernières années des proportions phénoménales, à telle enseigne, qu'il est difficile de distinguer le mendiant «honnête» du mendiant «professionnel». La mendicité est en plein boom à Alger à l'instar des autres villes du pays. Ils sont donc nombreux et pas seulement des Algériens, mais aussi d'autres nationalités, notamment des Syriens. A Alger seulement, ils sont plus de 10 000 mendiants qui parcourent quotidiennement les rues, les ruelles et les passerelles. Un chiffre révélé par les associations médicales et caritatives qui se penchent sur ce dossier, et qui ne comptabilisent que les mendiants algériens

pour l'année 2014. Ainsi, face à ce phénomène «en vogue», certains opportunistes ont endossé la peau d'un mendiant, et ce pour des raisons financières. Ce sont des personnes qui utilisent des différentes méthodes pour se faire passer pour des nécessiteux, allant même jusqu'à louer des bébés et des enfants pour convaincre les citoyens à donner une pièce d'argent, enfin pour amadouer les citoyens, certains vont même user de la religion. a expliqué un citoyen.

La capitale est envahie de mendiants. En partant de la place des martyrs Tafourah, marché Clauzel, la rue Charras et Bab El Oued, vers les quartiers les plus chics de la capitale à l'instar d'El Biar et de Sidi Yahia dans la commune de Hydra en passant par Bab Ezzouar et Kouba, la présence des mendiants est fortement visible. Le paysage ne diffère pas.

Ce phénomène, a dépassé tout entendement et ses ramifications semblent sans limites. Même si la loi algérienne criminalise la mendicité, ce phénomène n'a jamais été aussi répandu. Concernant enfin la mendicité



PH/DR

des mineurs ou l'exploitation d'enfants, qui bien que coutume ancestrale, est extrêmement gênante notamment pour le touriste qui se voit sollicité à chaque pas, il y a urgence absolue à intervenir devant ce péril auquel il faut opposer une tolérance

zéro, pour sauvegarder ces enfants qui sont déjà stigmatisés par une image de déchéance, la leur et celle de leur exploitateur, avant d'avoir un peu de prise sur leur propre vie. L'utilisation d'enfants en bas âge dans la mendicité a gagné, elle aussi du ter-

rain. Le constat est amer. A chaque coin de rue, dans les cimetières... des enfants, âgés souvent de moins de 4 ans, sont exposés au soleil toute la journée, utilisés par des adultes pour ramasser des dinars.

T. K.

Jusqu'au 04 avril 2015 Mobilis Partenaire des Journées culturelles dédiées à l'Enfance

A L'OCCASION des vacances scolaires, Mobilis accompagne les enfants et leurs familles en participant aux manifestations culturelles dédiées à l'enfance, organisées par l'Office national de la culture et de l'information (l'ONCI) et l'Office Riadh El Feth (l'Oref), du 19 mars au 04 avril 2015. Durant toute cette période, les enfants et leurs familles profiteront de moments de détente et de divertissement, dans un cadre agréable et convivial, grâce à un programme riche en animations et activités instructives:

- * Aménagement des espaces de jeux, des ateliers d'activités ludiques, de dessin et de coloriage.
- * Des projections de films d'animation, des spectacles de théâtre pour enfants, des contes, des spectacles de marionnettes et magie, sont programmés au petit théâtre, ces spectacles sont animés par l'artiste comédien Hamid Achouri.

- * Des expositions sont aussi organisées pour mettre en valeur notre riche patrimoine national : le costume tlemcézien, l'artisanat du Chenoua (Tipasa) et des expositions d'arts plastiques du peintre Ghazi Youcef. Mobilis est aussi présente par un stand, où des animations ventes sont organisées quotidiennement par une équipe très dynamique de jeunes commerciaux. Mobilis, donne rendez vous sur son stand et saisit cette occasion pour souhaiter, d'agréables vacances à tous les enfants.

Communiqué

Salon de l'immobilier à Béjaïa

Le logement de plus en plus cher

Le parc immobilier en chantier à Béjaïa est de 4 000 logements. Il faut dire qu'il est minime par rapport au besoins en la matière, notamment le nombre de demandes qui augmente d'année en année. C'est ce qui a été indiqué lors de la troisième édition du Salon de l'immobilier de Béjaïa qui a pris fin mercredi dernier. Ce 3^e Salon a regroupé 42 exposants dont 27 promoteurs immobiliers et d'autres exposants de matériaux de construction, de bâtiment comme des appareillages électriques, équipements de cuisine et salles de bains. Il a drainé plus de 40 000 visiteurs, selon des organisateurs, soit un nombre de visiteurs plus élevé que l'édition précédente. La première édition qui avait été tenue en 2011 n'avait réuni que 11 exposants et la deuxième organisée en 2013 avait regroupé 30 exposants avec une moyenne

de 1 000 visiteurs par jour. Il faut rappeler que la wilaya de Béjaïa compte 90 promoteurs agréés et affiliés au Fonds de garantie, sans compter les 220 autres promoteurs agréés, mais sans affiliation. Selon un promoteur avec qui nous avons discuté, le prix de vente du mètre carré bâti est situé entre 60 000,00 et 140 000,00 DA, voire plus. C'est selon le site comme il diffère aussi d'une commune à une autre. Le logement est plus cher dans les communes du littoral et dans la ville de Béjaïa que dans d'autres municipalités montagneuses ou rurales vu que les acheteurs cherchent les commodités et les meilleures conditions de vie. Et aussi selon le type de construction, surtout sa qualité. Par ailleurs, au centre-ville de Béjaïa, le prix du mètre carré bâti est situé à 140 000, 00 voire plus. Selon notre interlocuteur, la formule du finan-

cement bancaire 1% est proposée aux clients dans certains cas. Cependant, beaucoup de promoteurs exigent un apport de 20% du prix du logement pour la vente sur plan et cela n'arrange pas les acheteurs qui sont pour la plupart des fonctionnaires avec un salaire ne dépassant pas les 50 000,00 DA. D'autres promoteurs ne travaillent pas conformément à la réglementation. Pour échapper au fisc, ils déclarent un prix beaucoup moins cher pendant qu'ils empochent la cagnotte profitant ainsi de la détresse des citoyens qui cherchent à se loger quand le logement public devient impossible à acquérir pour plusieurs raisons, dont la bureaucratie ou les critères qui sont parfois pénalisants.

Hocine Cherfa

Habitat

L'AADL se dote d'un nouvel organigramme

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) s'est dotée de quatre nouvelles directions générales adjointes et de six directions régionales pour améliorer ses services, notamment dans le cadre du programme de 630 000 logements dans la formule location-vente.

En application de la décision du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, publiée dans le dernier numéro du Journal officiel, la Direction centrale de l'AADL comprend désormais la Direction générale adjointe de la maîtrise d'ouvrage, la Direction générale adjointe de la souscription et de la commer-

cialisation, la Direction générale adjointe de la gestion immobilière et la Direction générale adjointe des finances et de l'administration générale.

Dans cette nouvelle organisation visant la répartition des tâches pour améliorer la rentabilité de l'Agence, la Direction générale adjointe de la maîtrise d'ouvrage est chargée de statuer sur les choix architecturaux, techniques et d'aménagement, de déterminer les sources de financement des programmes de logements, la mise à leur disposition des assiettes foncières, procéder à leur lancement effectif et la mise en place d'un système de suivi des projets.

La Direction générale adjointe de la gestion immobilière est chargée, quant à elle, d'organiser les procédures liées aux actes notariaux et la mise en place d'un dispositif adéquat pour la gestion du patrimoine et en assurer le contrôle et de procéder à tout contrôle inopiné pour s'assurer de la légalité de son exploitation.

En plus de ces structures, il est mis à la disposition du directeur général de l'Agence une Direction de l'audit et du contrôle de gestion chargée de déceler et corriger toute anomalie relevée dans l'application des normes et méthodes de gestion. Il est également procédé à l'installation de

six Directions régionales. Il s'agit de la Direction Alger Est (Centre-Est), Alger Ouest (Centre Ouest), Oran (wilayas Ouest), Constantine (wilayas Est), Annaba (wilayas de l'Est) et Ouargla (Sud).

L'AADL s'est lancée dans un programme de construction de 230 000 unités de logement de formule location-vente, tandis que 400 000 autres unités sont prévues dans le prochain programme quinquennal, ce qui la contraint à mettre en chantier plus de 105 000 unités par an durant les cinq prochaines années.

Salem N./APS

Pour le suivi des projets de partenariat algéro-italiens

Bouchouareb propose la création d'un nouveau mécanisme

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a proposé, jeudi à Rome, la mise en place d'une nouvelle structure pour le suivi des projets de partenariat algéro-italiens.



Par Souad.H

Le nouveau mécanisme qui remplace la Task-force créée en 2013 «*ava dans le sens de l'accompagnement depuis la prise de contact des entreprises jus-*

qu'à l'aboutissement des projets d'une manière plus pragmatique et plus pratique», a indiqué M. Bouchouareb à la presse, à l'issue d'une séance de travail avec la ministre italienne du Développement économique, M^{me} Federica Guidi. «*J'ai fait la*

proposition et elle (M^{me} Guidi) y adhère pour la mise en place de ce mécanisme qui va au niveau de l'importance des projets identifiés», a-t-il affirmé, estimant que la Task-force «*commence à montrer ses limites*». Ainsi, une quinzaine de projets qui sont en cours de discussion ou de réalisation seront pris en charge par ce mécanisme projeté, selon le ministre. Par ailleurs, M. Bouchouareb a transmis à la ministre italienne le souhait d'accompagner l'Algérie dans différentes filières industrielles, notamment la sidérurgie-métallurgie, la mécanique et l'électricité qui constituent des domaines essentiels dans la nouvelle stratégie industrielle du pays. Rappelant le projet signé récemment avec le groupe italien Danieli pour la réalisation des laminoirs du complexe sidérurgique Bellara (Jijel) appartenant au groupe algéro-qatari Algerian Qatari Solb (AQS), le ministre a évoqué avec M^{me} Guidi les modalités de mise en place d'un nombre de PME autour de ce projet dans le but de faire «*des remontées dans la branche sidérurgique*». En outre, l'Algérie qui s'est lancée dans l'industrie mécanique «*a besoin des partenariats italiens connus par leur*

meilleures expertises dans ce domaine pour créer aussi un tissu de PME encadrant l'activité mécanique», a-t-il soutenu. De son côté, M^{me} Guidi a exprimé la disponibilité de son pays à travailler avec l'Algérie pour atteindre ses objectifs industriels. «*Nous avons des PME qui sont prêtes à investir en Algérie pour développer des projets dans différents secteurs hors hydrocarbures*», a-t-elle déclaré. La visite en Italie de M. Bouchouareb a notamment permis aux deux parties de signer cinq protocoles d'accord pour la création de sociétés mixtes dans le secteur industriel. Il s'agit d'un protocole d'accord entre le groupe public algérien Divindus (Divers industrie, issu de la dernière reconfiguration des Sociétés de gestion des participations) et le groupe italien Siti-B and T et une société espagnole Kerben pour la fabrication de produits de céramique. Le deuxième protocole d'accord concerne la fabrication de bennes et de remorques pour les véhicules industriels par la création d'une société mixte entre le groupe Ival spa et le groupe italien Gervasi. Le groupe privé Ival a également signé un autre protocole d'accord avec la société italienne

BOB Systemi pour la fabrication de systèmes hydrauliques de levage. Le quatrième protocole d'accord a été conclu entre le groupe Hasnaoui et le groupe italien Telnachem pour la fabrication de produits destinés à la construction de cimenteries et le béton. Quant au cinquième protocole d'accord, il porte sur la création d'une société mixte entre la société algérienne de production de transformateurs électriques Electro-Industries (siège à Azazga, Tizi-Ouzou) et une société italienne pour la fabrication de transformateurs de grande puissance.

S.H./APS

Bourse de sous-traitance dans le Sud Plus de 500 entités économiques inscrites

QUELQUE 525 entreprises économiques, publiques et privées, se sont intégrées, depuis 1999, à la Bourse de sous-traitance et de partenariat du Sud (BSTP-Sud, basée à Ghardaïa), a-t-on appris, jeudi à Ouargla, auprès de son directeur. Ces entités économiques affiliées à la bourse du Sud sont établies dans les wilayas de Ouargla, Ghardaïa, Tamanrasset, Adrar, Laghouat, Djelfa et El-Oued, a précisé Omar Fekhar, en marge d'une journée d'information sur «*la sous-traitance et son rôle dans le développement local*», organisée dans le cadre du 3^e Salon sur les «*Perspectives de développement au Sud*». Elles sont versées dans divers segments liés aux secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat. M. Fekhar a expliqué cette notion de sous-traitance comme étant un accord commercial liant une société ordonnatrice à de petites entreprises, et qui, aujourd'hui, joue un rôle important dans le développement économique national, en contribuant au montage d'entreprises productives et à l'extension du tissu économique, créateur d'emplois. Les activités de la BSTP-Sud consistent, en premier lieu, en l'établissement de relations professionnelles axées sur la sous-traitance et le partenariat, entre opérateurs économiques, en plus de l'information et de l'orientation, et la dotation des opérateurs en documentation pré-sentant et vulgarisant les programmes de soutien et de développement destinés aux PME, a ajouté le même responsable. Créée en 1999, la BSTP-Sud est le 4^e organisme du genre à échelle nationale, avec ceux d'Alger, d'Oran et de Constantine.

R. E.

Partenariat énergétique

Signature à Berlin d'une déclaration d'intention algéro-allemande

Une déclaration d'intention commune algéro-allemande pour un partenariat énergétique a été signée jeudi à Berlin par le ministre de l'Énergie, Youcef Youssi, et le vice-chancelier, ministre fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie, Sigmar Gabriel, indique un communiqué du ministère de l'Énergie. Paraphée en marge de la conférence internationale sur la transition énergétique, cette déclaration «*visé le renforcement des relations bilatérales dans le domaine de l'énergie à travers l'instauration d'un dialogue de haut niveau sur les différentes thématiques de politique énergétique, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement*», précise la même source. L'exploration et la production d'hy-

drocarbures, la promotion de partenariats industriels inter-entreprises et la formation initiale et continue, sont également des domaines privilégiés de coopération à renforcer entre l'Algérie et l'Allemagne, a-t-on ajouté. Selon le ministère, «*le partenariat et la coopération entre les deux pays ont aussi vocation à se déployer vers d'autres espaces, notamment dans la région méditerranéenne*». Pour assurer la mise en œuvre des axes de coopération fixés par les deux parties et pour un suivi régulier, M. Youssi et le responsable allemand ont convenu de mettre en place un Comité de pilotage ainsi que des groupes de travail thématiques. Intitulée «*Dialogue de Berlin sur la transition énergétique*», la conférence laquelle a pris part le ministre de l'Énergie et qui a pris fin vendredi a regroupé

des ministres en charge de l'énergie, des responsables de la politique étrangère énergétique, des représentants des milieux industriels et des acteurs du monde scientifique, administratif et de la société civile. Cette rencontre internationale de deux jours vise à donner une impulsion à la transition énergétique mondiale et de permettre d'élaborer des suggestions en vue de futurs choix politiques en matière d'énergie. M. Youssi doit prendre part à un panel ministériel sur les projets phares internationaux des énergies renouvelables, durant cette conférence tenue à l'initiative du gouvernement allemand en collaboration avec la Fédération allemande pour les énergies renouvelables (BEE).

L.M./APS

Transports

Octroi de crédits bancaires pour l'acquisition de nouveaux bus

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé, jeudi à Alger, la signature d'un accord entre son département et le ministère des Finances pour l'accompagnement des propriétaires de bus vétustes de transports de voyageurs à travers l'octroi de crédits bancaires aux opérateurs du secteur, en prévision du renouvellement du parc national. Répondant à une question d'un membre du Conseil de la nation, Ghoul a indiqué que l'accord avait pour objectif d'accompagner les propriétaires des bus de transport de voyageurs qui ne répondent pas aux normes de sécurité à travers l'octroi de crédits bancaires pour l'acquisition de nouveaux bus. Le ministre a rappelé que le parc national comp-

taît près de 100 000 bus de transport de voyageurs dont 82% relèvent du secteur privé et 18% du secteur public, soulignant que 10 à 15% des bus seront touchés par cette opération. Les bus de transport des voyageurs doivent répondre à certaines conditions dont le confort et le respect de l'environnement, a indiqué le premier responsable du secteur. Ghoul a fait savoir que son département ministériel comptait doter les bus de transport de voyageurs et les camions assurant les longs trajets d'un chronotachygraphe qui permettra aux autorités sécuritaires ou au propriétaire de bus et même les inspections centrales des transports d'avoir toutes les informations relatives

à la vitesse lors du trajet et la durée d'arrêt obligatoire pour le repos. L'opération devrait être finalisée à l'horizon 2016 après l'achèvement de l'acquisition de cet appareil, a-t-il ajouté. Outre le permis de conduire, il sera également obligatoire pour les conducteurs de bus et de camions d'avoir le certificat d'aptitude professionnelle qui sera remis après une formation sur le terrain et un test d'aptitude, a fait savoir le ministre. Concernant le permis de conduire biométrique, le ministre a indiqué qu'il entrerait en vigueur début 2016, après finalisation de la distribution des cartes d'identité biométriques par le ministère de l'Intérieur qui débutera en milieu de l'année.

K. F.

Salon de l'automobile

Baisse de l'affluence sur fond de hausse des prix

■ Le 18^e Salon international de l'automobile d'Alger, qui prendra fin aujourd'hui samedi après dix jours d'exposition, a été marqué par un net recul de l'affluence des visiteurs comparativement aux éditions précédentes, ces derniers ne cachant pas leur déception face au renchérissement des prix.

Par Mohamed Addab

Les coûts de cession de la plupart des véhicules ont augmenté de 3% à 20% par rapport à 2014, une hausse qui atteint même les 50% en comparaison avec les prix de l'année 2013. Les remises «exceptionnelles» annoncées par les concessionnaires n'ont pas réussi à créer le même engouement enregistré lors des années passées qui ont connu une très forte fréquentation de ce salon qui avait enregistré, en 2014, près de 600 000 visiteurs, selon les chiffres avancés par les organisateurs. Même si les concessionnaires proposent des remises allant jusqu'à 30 000 DA, les prix des voitures neuves restent très élevés aux yeux des visiteurs appartenant à la classe moyenne. «Les réductions sont insignifiantes vu les prix exorbitants», a confié à l'APS un visiteur qui affirme que le choix est désormais «très limité» pour celui qui veut acheter un véhicule à moins de 1,2 million DA contrairement aux années précédentes. «J'attends depuis un an cet événement pour acheter une voiture avec un prix abordable. Hélas, elles sont hors de ma portée. Je suis très déçu !», déplore un autre venu d'une wilaya de l'intérieur du pays. Seules les marques chinoises et indiennes proposent certains véhicules à moins de 900 000 DA, sauf que certains visiteurs ne sont pas intéressés par ces dernières du point de vue de la qualité. L'association nationale des concessionnaires automobiles (AC2A) explique cette flam-



P.V.D.R.

bée des prix par l'appréciation de l'euro et du dollar face à la monnaie nationale. «Les concessionnaires ont préféré, au début, maintenir le même niveau de prix, mais face à la hausse continue des monnaies américaine et européenne, ils ont fini par réviser leurs offres commerciales. Ce qui a conduit à une forte et brutale augmentation des prix des véhicules», à en croire un représentant commercial d'un concessionnaire.

La hausse des devises non proportionnelle à l'augmentation des prix

L'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement

(Apoco) considère, elle, que la hausse des devises n'est pas proportionnelle à l'augmentation enregistrée des prix. Bon nombre de citoyens se sont rapprochés du stand de cette association pour se plaindre de la flambée des prix, affichant leur «déception» quant à l'éloignement de leur pouvoir d'achat d'un véhicule neuf par rapport aux prix proposés, fait savoir à l'APS son président, Mustapha Zebdi.

Le recul du marché de l'automobile, explique-t-il, devrait se poursuivre sur les prochaines années «car les priorités des consommateurs ont changé», faisant allusion aux programmes de logements.

Selon lui, les grosses ventes enregistrées durant ces der-

nières années ne se reproduiront plus, celles-là étant essentiellement liées aux rappels des salaires et au retard accumulé à rattraper sur le marché de l'automobile.

Lors de ce salon, les voitures ont, toutefois, connu une nette amélioration des normes en matière d'équipement de sécurité, mais la plupart des marques présentes ont exposé peu de nouveautés hormis les nouvelles versions restylées.

Sur le plan technologique, le salon est «passé à côté» des dernières innovations du monde de l'automobile, notamment en matière de nouvelles technologies d'information et de communication, contrairement aux autres salons de renommée internationale qui ouvrent leurs

portes aux constructeurs pour présenter leurs nouveautés telles que «la voiture connectée» qui permet au conducteur de communiquer sans fil avec d'autres véhicules et avec les systèmes de gestion du trafic. Par ailleurs, les véhicules écologiques ont été, quelque peu, occultés durant cette exposition : mis à part quelques modèles de véhicules roulant au GPL, les véhicules hybrides (essence/électrique, diesel/électrique), électriques ou ceux roulant à l'hydrogène et au biocarburant étaient absents.

Outre l'absence des marques non représentées en Algérie, le salon connaît une présence timide des accessoiristes et équipementiers (sociétés des pneumatiques, des pièces détachées, des fournitures et des équipements de garage...).

Autre fait à relever, l'Apoco a reçu, lors de ce salon, plus d'une centaine de réclamations des visiteurs relatives notamment aux prix, aux délais de livraison, aux clauses du contrat de garantie et aux pratiques de certains concessionnaires qui exigent un acompte dépassant 10% du prix du véhicule contrairement aux dispositions du dernier décret régissant leur activité. Cependant, le nombre de réclamations a baissé considérablement par rapport à la précédente édition, selon M. Zebdi, ce qui dénote de l'amélioration de la performance des concessionnaires, particulièrement en terme de relation-client, a-t-il souligné.

M.A./APS

Ecole des Beaux-arts d'Alger

La grève originale des artistes peintres

Rassemblés dans une salle de cours qui leur sert également de dortoir, étudiants en pleines vacances, des étudiants grévistes de l'Ecole des Beaux-arts d'Alger innovent dans le domaine des débrayages en «agrémentant» leur grève de rencontres avec des créateurs, autant d'échanges dont ils contestent l'absence dans leur programme scolaire. Une cinquantaine d'étudiants, sur les trois cents que compte l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger (Esba), occupe jour et nuit l'école, et y reçoivent des bédésistes et des réalisateurs de films d'animation pour des ateliers qu'ils estiment essentiels pour parfaire leur formation. Cette question des ateliers est justement une des principales revendications pédagogiques et sociales, à l'origine de leur mouvement de protestation, qui se poursuit depuis deux semaines. «Nous avons décidé d'organiser

ces Workshop (ateliers) pour encourager les étudiants à rester à l'école durant les vacances, c'est aussi une occasion de rencontrer des artistes engagés dans la vie active», explique Chentir Abd El Mouniim, interne à l'Esba. Ce dernier déplore le manque d'échanges entre étudiants et professionnels, surtout, dit-il, dans des domaines artistiques qui ne sont pas enseignés à l'école. Transportant les planches originales de sa BD «Fatma N'parapli», primée au dernier Fibda, le bédésiste et ancien étudiant des Beaux-Arts, Mahmoud Benameur, qualifie l'atelier qu'il vient d'animer de «modeste partage» avec ces anciens camarades qu'il est venu soutenir. Cette solidarité est également affichée par le duo Chafik Rouag et Kamel Zakour, créateurs du film d'animation «Khamasa» (toujours en post-production) venus expliquer leur travail aux étudiants. En plus

de ces rencontres, les grévistes, âgés entre 20 et 30 ans, organisent diverses activités artistiques (conceptions d'affiches, débats sur l'art, etc.) en pleine grève. Ils s'organisent également en «cellules» pour accomplir diverses tâches destinées à assurer la logistique, les repas, la gestion du budget, l'entretien des lieux et autres. La touche artistique reste très présente, y compris dans ces activités, comme en témoignent les différents dessins et affiches appelant à veiller à la propreté des lieux ou à l'extinction des feux à minuit pour tous les étudiants.

Revoir la formation, condition pour l'arrêt de la grève

Baptisé «InfidjArt» (un jeu de mots entre explosion en arabe, et art), ce mouvement de protestation qui a débuté le 15 mars a

abouti à la démission du directeur de l'Esba puis à une rencontre entre la ministre de la Culture, Nadia Labidi, et des représentants des étudiants. Parmi les points abordés lors de cette rencontre «la désignation d'un directeur par intérim (Kaddour Athmane, directeur de l'Ecole régionale des beaux-arts de Tipasa) et la proposition d'adoption du système LMD» pour l'Esba, a indiqué la chargée de communication du mouvement, Marwa Fakir. Cette dernière proposition du ministère a été diversement accueillie par les grévistes, certains l'estimant «difficile à mettre en place au regard du manque d'enseignants qualifiés», alors que d'autres réclament «un LMD spécifique qui inclurait plus d'activités pratiques» en dehors des cours théoriques et des ateliers académiques dans les six spécialités de l'école. «Nous voulons une

feuille de route avec des délais précis quant à la réforme du programme d'enseignement et du diplôme de l'Esba avant d'arrêter la grève», explique Arbid Mohamed Nabil, un membre très actif dans l'organisation du mouvement. Outre ces revendications pédagogiques, les étudiants réclament, entre autres, une «actualisation du règlement intérieur de l'établissement, l'ouverture d'espaces de travail et de nouveaux ateliers et d'un campus rattaché à l'école», selon la plateforme de revendications adoptée après la rencontre avec la ministre de la Culture. Plus généralement, ces artistes-grévistes revendiquent d'élever l'Ecole des Beaux-arts au «rang d'élite» par une formation académique et des conditions de vie et de travail aptes à «faciliter l'insertion professionnelle et construire l'autonomie de l'étudiant».

Fodhil Belloul

Abdelkader Zoukh, wali d'Alger à Boumerdès

Près de 1 600 logements à Si Mustapha bientôt distribués

■ Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, s'est rendu jeudi à Si Mustapha (Boumerdès) pour s'enquérir de l'avancement du projet des 1 588 logements sociaux entrant dans le cadre du programme des 35 000 logements résorption de l'habitat précaire (RHP) au titre de l'année 2008.

Par A. Kichni

Le programme consiste en la réalisation de 26 projets localisés dans 3 wilayas : 26 321 logements dans la wilaya d'Alger, 7 091 logements dans la wilaya de Blida et 1 588 logements dans la wilaya de Boumerdès. Sur le site, Abdelkader Zoukh, accompagné du wali de Boumerdès, Kamal Abbas, n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction quant au site choisi et plus particulièrement sur l'avancement des travaux. Les blocs d'habitations sont achevés à 100%. Il ne reste que les travaux du VRD et de l'assainissement, lesquels, selon le maître de l'ouvrage, en l'occurrence la société chinoise chargée de la réalisation du projet, seront achevés au mois de juin prochain. Pour la réalisation du projet des 1 588 logements de typologie F3 de Si Mustapha, une enveloppe financière de près de 400 milliards de centimes (3 980 349 420,43 DA) a été allouée par le secteur et la partie VRD tertiaire a été confiée de gré à gré à une entreprise chinoise pour un montant de 612 074 914, 10 DA. Quant à la partie VRD primaire et secondaire,



ils sont à la charge de la DVAC de Boumerdès, précise-t-on.

Force est de signaler que le site dispose de toutes les structures pédagogiques et hospitalières y afférentes, entre autres, une salle de soins, un lycée de 1 000 places pédagogiques, un collège de l'enseignement moyen (CEM) et 2 groupes scolaires, lesquels seront ouverts dès la prochaine rentrée scolaire,

indique-t-on. Une fausse information ayant fait le tour de la ville, faisant état de l'élimination des habitants de la commune de ce projet, a provoqué la colère de ces derniers qui se sont rendus sur les lieux pour exprimer leur mécontentement. «Nous désirons notre quota», ont-ils clamé. C'est ainsi que le wali de Boumerdès a indiqué que parmi les 1 588 logements,

Boumerdès a bénéficié d'un quota de 500 logements qui sont destinés aux habitants résidents dans la commune de Si Mustapha et pas d'autres, a-t-il rassuré. «Ce quota a été acquis suite à un accord entre les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Habitat», a-t-il ajouté.

A. K.

Béjaïa

Campagne de sensibilisation aux accidents de la route

Une campagne de sensibilisation en direction des conducteurs de bus de transport des voyageurs a été lancée, jeudi à Béjaïa, par les services de la sûreté de wilaya, a-t-on constaté. L'objectif escompté de cette opération est de parvenir à la réduction du nombre d'accidents de la circulation routière, en amenant les conducteurs à respecter le code de la route et à éviter, notamment, l'excès de vitesse, deux principales causes des accidents, a expliqué ce corps de sécurité. Au cœur de cette campagne, les éléments de la sûreté de wilaya, associés à l'association Tariq Essalama et aux Scouts musulmans algériens (SMA), sont allés à la rencontre des conducteurs pour les informer sur les dangers du non-respect du code de la route et mettre le doigt sur certains com-

portement au volant dont la manifestation est souvent source d'accidents graves. L'excès de vitesse, la course entre bus, le téléphone au volant, les stationnements anarchiques, le non-respect des priorités et des distances de sécurité «engendrent des conséquences néfastes qu'il est urgent d'abolir», a indiqué le chargé de communication de la sûreté de wilaya, Boulguene Mokrane. Durant l'année 2014, pas moins de 19 accidents en milieu urbain entre des bus de transport de voyageurs ont été enregistrés dans la wilaya et huit autres accidents de même type ont été déplorés depuis le début de l'année en cours, a-t-il affirmé, soulignant la nécessité du respect des normes de sécurité par les conducteurs afin d'en finir avec ce genre d'accidents. La campagne met également

l'accent sur le respect de la priorité des catégories fragiles des usagers, notamment les enfants, les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées qui exigent une attention particulière pour monter ou descendre d'un bus, ou tout bonnement lorsqu'elles sont en mouvement dans la rue. Pour ce faire, les policiers en campagne ont jeté leur dévolu sur la gare routière, implantée à l'entrée Est de la ville, qui a l'avantage de réunir autant les bus urbains que suburbains envers qui plusieurs modes de communication ont été choisis, notamment le face-à-face, les discussions groupées et la distribution de dépliants expliquant les bons gestes à adopter en conduisant.

Salim O./APS

Jijel

La fête du poisson attire la foule

La traditionnelle fête du poisson a accueilli la foule aussitôt après son ouverture, jeudi, au musée Kotama, dans le centre de Jijel, a-t-on constaté. La manifestation, organisée par l'Office jijelien du tourisme (OJT) avec la collaboration de la direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat, réunit vingt-huit participants venus des wilayas de Jijel, Béjaïa, Bordj Bou-Arréridj, Tizi-

Ouzou et Tipaza, pour présenter les meilleurs plats à base de poisson. Même si le thème central retenu par les organisateurs de cette édition est la soupe de poisson, le clou aura été incontestablement la mythique recette des «tbikate» (sardines enfarinées, empilées et marinées aux œufs). Le Prix du «plus gros mangeur de tbikate» a été remporté, haut la main, par le jeune

Nabil Gueham qui a réussi à en avaler une bonne quarantaine en trois minutes, sous le regard médusé des spectateurs. Le traditionnel couscous au poisson n'a pas fait, non plus, défaut lors de cette édition, ponctuée par une cérémonie de remise des prix présidée par les responsables locaux, après la proclamation des résultats par un jury comprenant plusieurs «cordons

bleus» qui ont eu à apprécier les talents de chefs cuisiniers rivalisant en ingéniosité et en imagination pour titiller les papilles gustatives. Parallèlement à cette manifestation, des peintres du terroir ont dépeint le poisson et des paysages pittoresques de Jijel sur des toiles exposées à l'entrée du musée Kotama.

L.B.

Tébessa

Mise en service de 74 centres multiservices avant fin 2015

AU MOINS de 74 centres MSAN (Multiservice access node), entreront en service «avant la fin de l'année 2015» à Tébéssa, a indiqué jeudi un responsable local d'Algérie Télécom, Abdelhamid Alouti. Une première station de ce type sera opérationnelle «dans les prochaines semaines» à Ras El Ayoun, non loin de la localité d'El Kouif, a souligné le même responsable, rappelant l'impact de ces équipements dans l'amélioration des connexions à l'Internet. M. Alouti a toutefois souligné la «problématique du foncier» qui entrave la réalisation de ces projets dans plusieurs communes de la wilaya. Un nouveau «plan de raccordement» de plusieurs groupements d'habitations comme Bouchebka, Ghilane, Guentis et Ain Ghorab à ce système de haute technologie a été mis en place, a précisé le même responsable. S'agissant du réseau de la téléphonie fixe dans cette wilaya frontalière, M. Alouti a fait part de l'inscription de 17 projets de liaison par la fibre optique au profit des localités de M'ridj, Mesloula, Ain Chania, Ghar, Ain Sidi-Salah et Tricha. A.O./APS

Souk Ahras

Prochain raccordement de sept communes au gaz naturel

SEPT communes frontalières et sept centres d'habitation secondaires de la wilaya de Souk Ahras seront raccordés au réseau du gaz naturel «avant fin 2015», a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'Énergie et des mines. Un investissement public de 4,7 milliards de dinars a été consenti pour la mise en gaz des 7 500 foyers concernés par l'opération dans les communes de Lahchachna, Lakhdara, Ouled Driss, Ouilène, Ouled Moumène, Ain Soltane et Ain Zana, ainsi que dans les localités d'Ain Dalia, Ledjifia, El Hamri, Bir Hadj Tayeb, Ain Touila, Ain Lahdjer et El Kef, a précisé le chef du service de l'énergie, Abdelaziz Boukhari. Ce responsable a également affirmé que les communes de Lakhdara et de Lahchachna seront raccordées au réseau «en avril prochain» et le reste «dans les mois suivants et, en tout état de cause, avant la fin de l'année en cours». La concrétisation de cette action d'«envergure» permettra de porter le taux de couverture, qui n'était que de 32 % en 1999, à «quelque 85 %». N.T.

Mascara

Distribution de logements sociaux locatifs à Sidi Kada

AU TOTAL, 100 logements sociaux locatifs (LSL) dans la commune de Sidi Kada (Mascara) ont été distribués jeudi à leurs bénéficiaires, a-t-on appris du président d'APC. La cérémonie de remise des clés s'est déroulée en présence des autorités locales, après que les bénéficiaires aient reçu des pré-affectations en juillet dernier, a indiqué Houari Magoussi. Par ailleurs, 130 LSL en cours de réalisation dans cette commune seront achevés avant la fin de l'année en cours, a-t-on ajouté. Cette collectivité locale a bénéficié, l'an dernier, de 254 aides d'une valeur de 700 000 DA chacune pour la réfection des habitations précaires dont les travaux ont été lancés et suivis par l'APC et la direction de l'habitat de la wilaya. Elle a bénéficié, en 2014 également, de 80 aides à l'habitat rural qui ont été remises aux familles concernées. R.R.



Tunisie

Vers l'adoption rapide d'une nouvelle loi contre le terrorisme

■ Les autorités tunisiennes veulent accélérer l'adoption d'une nouvelle loi contre le terrorisme, qui remplacerait celle adoptée en 2003, fort critiquée.

Par Mondji T./Agence

Le texte de cette nouvelle loi a été examiné par le bureau de l'Assemblée des représentants du peuple. Une semaine après l'attentat terroriste du musée du Bardo à Tunis, le projet de loi de lutte contre le terrorisme a été examiné jeudi par les membres du bureau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement) de Tunisie.

Selon l'agence de presse tunisienne Tunis Afrique Presse (TAP), le bureau de l'ARP a décidé de soumettre ce texte, qui porte également sur la lutte contre le blanchiment d'argent, à la commission parlementaire de législation générale. Il a également décidé de confier son examen à la Commission des droits et libertés et des relations extérieures ainsi qu'à la Commission d'organisation de l'administration et des affaires des forces armées.

«Chaque commission est appelée à soumettre un rapport au sujet de ce projet de loi, avant que ne soient examinées toutes les remarques et recommandations formulées et que ne soit adopté le projet en question», a déclaré le président de l'ARP, Mohamed

Encaqueur, à l'issue de la réunion. Le ministre tunisien de la Justice, Mohamed Salah Bennis, avait déclaré la semaine dernière, à l'issue de l'examen de ce texte par le gouvernement, que son élaboration «est venue pallier les insuffisances et défaillances de la loi de lutte contre le terrorisme de 2003».

Selon lui, le nouveau texte «comporte une définition plus précise du crime terroriste sous tous ses aspects et clarifie les moyens d'investigation et les différentes techniques de lutte antiterroriste». Après les attentats du 11 septembre 2001, la Tunisie avait fait voter une loi antiterroriste en «appui aux efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent».

Cette loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003 a souvent été critiquée par des organisations de défense des droits de l'homme, qui ont rapporté les témoignages des victimes de torture, publiés dans un rapport en 2008 par l'Association de lutte contre la torture en Tunisie et le Comité pour le respect des droits et des libertés en Tunisie. La loi de 2003 avait institué, selon ces ONG, «une justice



Ph. : D.R.

nue sa lutte contre le terrorisme, mais persiste aussi dans son attachement aux réformes politiques qu'elle a faites», a-t-il poursuivi.

Dix-huit personnes impliquées présentées au juge d'instruction

Dix-huit personnes impliquées dans l'attentat terroriste du musée du Bardo de Tunis ont été présentées, jeudi, au juge d'instruction en charge du dossier. Le juge d'instruction près le Tribunal de première instance de Tunis a émis, après audition des prévenus, des mandats de dépôt à l'encontre de 15 personnes, dont une femme.

Trois autres prévenus ont été laissés en état de liberté, a indiqué le porte-parole officiel du Tribunal, Sofiene Selliti. Les 18 prévenus ont été présentés au juge d'instruction par l'Unité nationale d'investigations sur les crimes terroristes qui maintient en garde à vue cinq autres personnes suspectes.

«23 personnes, dont une femme, qui constituaient une cellule terroriste, ont été arrêtées», avait annoncé auparavant à la presse le ministre tunisien de l'Intérieur, Najem Gharsalli, faisant état du démantèlement de «80% de cette cellule» impliquée dans l'attaque du musée.

M. T./Agence

d'exception qui réduit à néant les garanties pour les personnes suspectes sanctionnées le plus souvent et dans ces conditions sur leurs intentions et non sur leurs actes».

Essebsi appelle ses compatriotes à manifester en masse

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a appelé ses compatriotes à manifester en masse et «exprimer la volonté de la Tunisie de combattre le terrorisme» lors d'une marche demain dimanche. Le 18 mars, 21 personnes – 20 touristes étrangers et un policier tunisien – ont été tués lorsque deux

assaillants armés de Kalachnikov ont ouvert le feu au musée du Bardo, à Tunis. «Après cette tragédie que nous avons tous supportée avec patience et courage (...), nous avons décidé que dimanche 29 mars nous allons organiser une grande marche populaire», a déclaré M. Caïd Essebsi dans une brève allocution télévisée publiée par la présidence.

«J'adresse un appel à toutes les Tunisiennes et tous les Tunisiens – jeunes, adultes, enfants – à (...) participer à cette marche pour exprimer la force de la Tunisie et sa volonté de combattre ce terrorisme», a-t-il ajouté. Il s'agira aussi d'«envoyer un message à l'étranger selon lequel la Tunisie conti-

Libye

Général Haftar : «Les groupes extrémistes doivent quitter la Libye»

À l'heure où la Libye sombre dans le chaos, les propos du général Khalifa Haftar au Monde augurent mal des discussions de paix que l'envoyé spécial des Nations unies, Bernardino Leon, tente d'amorcer entre les camps en présence. «Nous sommes là pour sauver le pays contre les groupes extrémistes qui tuent les gens», assène-t-il.

L'ex-officier kadhafiste devenu opposant vient d'être nommé à la tête de l'armée. Loyal au gouvernement issu du Parlement exilé à Tobrouk – reconnu par la communauté internationale –, il combat la coalition

Aube de la Libye, basée dans la capitale Tripoli, qui se revendique de l'héritage de la révolution anti-Kaddafi et où les milices islamistes jouissent d'une forte influence. «Je respecte M. Leon, commente-t-il, mais que fait-il de son côté pour arrêter les milices extrémistes de tuer les gens ? Pourquoi n'exprime-t-il pas plutôt sa déception vis-à-vis de ces milices ?», s'interroge le général.

«L'armée ne peut pas arrêter le combat contre ces milices radicales. Notre devoir est d'aider et de sauver les citoyens. Sinon, le pays va s'effondrer», explique-t-il. Les protestations de M. Leon, qui a critiqué la



récente reprise des combats à Tripoli à l'initiative des forces loyales à Khalifa Haftar, le laissent dès lors de marbre : «Entre satisfaire mon peuple et satisfaire l'envoyé des Nations unies, je préfère satisfaire mon peuple» «Les milices doivent rendre les armes et regagner la vie civile. Quant aux groupes extrémistes, ils doivent quitter le pays», dit le général Haftar. Pour lui, l'enjeu ne se limite pas à son pays : «Si ces groupes s'emparent de la Libye, ils vont ensuite s'étendre dans les pays voisins, dans le monde arabe, à l'Ouest et à travers le monde».

Ramy G./APS

Exploitation du pétrole dans le Sahara occidental

L'UE adhère à l'avis juridique de 2002 de l'ONU

L'Union européenne (UE) soutient et adhère à l'avis juridique de l'ONU de 2002 qui réfute toute exploration et exploitation du pétrole dans le Sahara occidental occupé, a rappelé, jeudi, la vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini. Interrogée par un eurodéputé sur l'exploration du pétrole au large des côtes du Sahara occidental occupé, notamment la décision d'une compagnie pétrolière américaine, en partenariat avec une société écossaise qui prévoit de commencer le forage dans ce territoire, M^{me} Mogherini a rappelé la position de l'UE vis-à-vis de la question. Elle a expliqué que l'UE adhère à la position de

l'ONU qui souligne que le Sahara occidental est un «territoire non autonome» et que le Maroc est «de facto» l'administrateur et qu'elle adhère également à son avis juridique de 2002. Cet avis, rappelle-t-on, a confirmé que toute exploration ou exploitation du pétrole doit respecter les souhaits et les intérêts du peuple sahraoui. Cependant, et pour l'instant, aucune des compagnies pétrolières qui fait des recherches au Sahara occidental occupé, pas plus que le gouvernement marocain, n'ont demandé le consentement du peuple sahraoui. L'eurodéputé a rappelé dans sa question que le bureau des affaires juridiques de l'ONU avait statué en 2002 et

qualifié d'«illégal» l'exploration ou l'exploitation pétrolière au Sahara occidental et qu'elles sont entreprises contre les souhaits et les intérêts de son peuple. Il a indiqué qu'aucune société n'a demandé le consentement du peuple sahraoui.

L'OUSA réitère son soutien à la cause sahraouie

L'Organisation de l'unité syndicale africaine (Ousa) a réitéré, jeudi à Tunis, son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'Ousa «réitère son soutien et sa solidarité avec le peuple sahraoui et avec les tra-

vailleurs sahraouis», a indiqué le représentant de cette organisation syndicale, Abdoulaye Lélouma Diallo, en marge d'une conférence sur le «droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», organisée à l'occasion du 13^e Forum social mondial (FSM). Il a souligné la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination «conformément aux résolutions des Nations unies afin que soit parachevé le processus de décolonisation dans le continent africain», ajoutant que l'Ousa «œuvre à assurer les meilleures conditions aux travailleurs sahraouis qui subissent des exactions de toutes formes».

M. Y./SPS



Yémen

Second jour de raids saoudiens contre la rébellion, 39 morts

Les raids aériens contre les rebelles chiites se sont étendus à plusieurs régions du Yémen hier, au second jour de l'opération militaire menée par l'Arabie Saoudite qui cherche à stopper l'influence de l'Iran, son rival régional, à ses frontières.

Pour la deuxième nuit consécutive, des avions de combat d'une coalition de plusieurs pays arabes ont bombardé des positions militaires tenues par les rebelles Houthis, liés à l'Iran chiite, qui voulaient prendre le pouvoir au Yémen.

Plusieurs pays occidentaux, en tête desquels les États-Unis, ainsi que la plupart des pays arabes ont serré les rangs derrière l'Arabie Saoudite et réaffirmé leur soutien au président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, arrivé jeudi à Riyad en route pour le Sommet arabe qui s'ouvre aujourd'hui en Égypte.

L'intervention militaire a fait suite à des appels à l'aide du camp Hadi incapable de stopper l'offensive des Houthis qui ont réussi depuis septembre 2014 à prendre plusieurs régions du pays, dont la capitale Sanaâ, et avançant ces derniers jours vers Aden, la capitale du Sud où avait pris refuge le chef de l'État.

Hier avant l'aube, de nouvelles frappes de la coalition arabe ont visé des positions des Houthis dans la région d'Arhab au nord de Sanaâ, faisant 12 morts parmi les civils, selon des responsables du ministère de la Santé contrôlé par les Houthis.

Depuis le début jeudi de l'opération «Tempête décisive», 39 civils au total ont péri dans les frappes, selon ces responsables. Il n'était pas possible de confirmer ce bilan de source indépendante.

De nombreux véhicules montés de canons de la DCA circulaient à Sanaâ, mettant en danger la sécu-



rité de la population, et des sources de sécurité ont fait état de huit civils blessés par l'explosion sur un marché d'un projectile de la DCA.

La veille au soir, de fortes explosions ont secoué la capitale, où la défense anti-aérienne a tiré après des frappes contre une base à l'entrée ouest de la capitale, ont indiqué des témoins. Les raids ont aussi visé une base militaire près de Taëz (sud) et la base aérienne d'Al-Anad.

Les premiers raids de l'opération «Tempête décisive» ont été qualifiés de «succès» par un porte-parole de la coalition à Riyad. Ces frappes se prolongeront jusqu'à ce que les «objectifs» soient atteints, a-t-il ajouté en écartant une offensive terrestre dans l'immédiat.

Dans une première réaction aux

raids, le chef des rebelles, Abdel Malek al-Houthi, a condamné une «invasion» et averti que les «Yéménites ne vont pas rester sans réagir».

L'Iran a mis en garde contre une propagation du conflit, son président Hassan Rohani dénonçant une «agression» militaire.

«L'implication» iranienne au Yémen est ouvertement dénoncée par le royaume saoudien sunnite, alors que Téhéran n'a jamais confirmé aider les Houthis par ailleurs appuyés par des soldats restés fidèles au prédécesseur de Hadi, Ali Abdallah Saleh.

«Les Iraniens sont ceux qui s'ingèrent dans les affaires des pays arabes, que ce soit au Liban, en

Syrie, en Irak, et au Yémen, ce que nous ne pouvons pas tolérer», a déclaré l'ambassadeur saoudien à Washington, Adel al-Jubeiri, sur Fox News.

«Nous devons faire face à l'agression de l'Iran dans la région. Nous nous opposons à leur soutien aux Houthis et à la tentative des Houthis de s'emparer du Yémen», a-t-il ajouté. «C'est très évident qu'ils (les Iraniens) veulent dominer la région».

En pleines négociations sur le nucléaire avec Téhéran, les États-Unis ont exprimé leur appui à l'intervention saoudienne et annoncé «un soutien logistique et de renseignement» avec notamment des avions ravitailleurs et des avions

radars Awacs.

La Maison-Blanche s'est déclarée elle aussi inquiète des «activités iraniennes» au Yémen, parlant d'informations sur «le transfert iranien d'armes» dans ce pays.

L'Arabie Saoudite, qui a une longue frontière avec le Yémen, a mobilisé 150 000 militaires et 100 avions de combat, tandis que les Emirats arabes unis ont engagé 30 avions de combat, Koweït 15 appareils et le Qatar 10, a indiqué Al-Arabiya, chaîne de télévision à capitaux saoudiens. Bahreïn participe avec 12 avions.

L'opération mobilise également l'Égypte -avec son aviation et sa marine-, la Jordanie, le Soudan, et le Maroc, selon Riyad.

Selon les experts, les raids aériens pourraient avoir des résultats limités sans une intervention terrestre qui reste peu probable en raison des risques d'escalade avec Téhéran et d'enlèvement.

De plus pour John Marks, expert du Moyen-Orient à l'institut Chatham House, «se contenter d'écraser les Houthis changera certes la dynamique des factions», compliquée au Yémen, mais cela pourrait «favoriser des groupes ultra-radicaux sunnites».

Il faisait allusion aux réseaux Al-Qaïda, implanté dans le sud-est du pays, et État islamique (EI) qui a revendiqué ses premières attaques meurtrières la semaine dernière à Sanaâ.

Nigeria

A Bama, des rues jonchées de corps après la fuite de Boko Haram

La dévastation est visible depuis les airs. A Bama, deuxième plus grande agglomération de l'État de Borno, dans le nord-est du Nigeria, les toits de tôle éventrés reposent désormais sur des décombres calcinés et des pans de murs noirs.

Au sol, dans les rues poussiéreuses qui ont vu mi-mars l'armée nigérienne chasser Boko Haram de la ville, la vision, doublée de l'odeur, est bien pire: des dizaines de cadavres jonchent la chaussée, partout dans l'agglomération.

Là, les soldats nigériens découvrent le corps en décomposition d'un homme dans un égout, en position fœtale, au milieu d'ordures et d'excréments. Ils se couvrent le nez, écœurés. Non loin, d'autres restes humains sont trouvés.

«Vous pouvez voir des cadavres», résume tristement un habitant, Abdul Malik Yakuba. «Quand vous marchez dans la ville, vous pouvez voir des cadavres. Beaucoup de gens ont été tués».

Les militaires, pourtant habitués au combat, ont du mal à comprendre l'ampleur du massacre.

«C'est inconcevable que des êtres humains puissent faire ça à d'autres êtres humains», lâche le lieutenant-colonel Abu Bakar Haruna. «Regardez sur le pont, il est tapissé de corps. Dans la ville, on voit des corps partout. Face à ça, on ne peut que dire 'Pourquoi? Comment?'».

Sous le califat autoproclamé de Boko Haram, qui avait pris la ville en septembre, «Bama, c'était l'enfer», raconte mi-mars Jummai Mumin, mère de quatre enfants ayant fui pour Maiduguri, la capitale de l'État, à quelque 70 km, alors que l'armée approchait.

Selon de nombreux témoignages, les femmes qui avaient été forcées d'épouser des combattants islamistes ont été massacrées par leurs «maris» juste avant la bataille pour la ville, afin qu'elles restent «pures».

De fait, des dizaines de cadavres de femmes sont visibles. Boko Haram n'a voulu leur laisser aucune chance d'éventuellement se remarier avec des hommes qui ne partageraient pas son idéologie radicale, expliquent les habitants.

La plupart des quelque 7 500 personnes qui ont fui Bama sont aujourd'hui à Maiduguri, dans un camp de fortune situé dans les faubourgs.

Mais tout le monde n'a pas fui Bama. Ceux qui sont restés sont installés sur la chaussée, éparpillant leurs possessions - tapis de prière, sacs, jerricans d'essence ou d'eau - sur la terre brûlée.

D'autres se sont abrités d'un soleil impitoyable à l'ombre d'une voiture calcinée, observant le défilé de blindés.

Près d'un char garé dans le sable, des soldats au repos sont affalés sur des chaises en plastique.

Ce fut «une horrible bataille», confie le lieutenant-colonel Abu Bakar Haruna. «Nous avons fait de notre mieux pour nous assurer que nous avions chassé les terroristes de Boko Haram de Bama».

«Et par la grâce de Dieu, (...) nous déjouerons leurs efforts pour revenir à Bama», poursuit l'officier.

La sécurité reste la principale préoccupation des militaires et des habitants: Boko Haram a certes fui, mais personne ne sait où.

Trois hommes, attrapés alors qu'ils tentaient de se faufiler dans la ville, sont menottés, les yeux bandés, et embarqués dans un pick-up, pendant que des soldats explorent avec précaution les ruines du palais de l'émir de Bama, que les islamistes utilisaient comme quartier général.

Tous ici craignent de nouvelles attaques, malgré la présence des militaires nigériens, soutenus par les armées du Tchad, du Cameroun et du Niger voisins, mobilisés aux frontières et intervenant (pour le Tchad et le Niger) en territoire nigérien, où elles ont enfin repris du terrain aux insurgés.

Le porte-parole de l'armée nigérienne, le général Chris Olukolade, loue «la vigilance des soldats» à Bama. «Tous les abords (de la ville) sont tenus. Il y a des patrouilles régulières, des patrouilles très agressives, pas seulement dans la ville mais aussi dans les faubourgs».



Points chauds

Union

Par Fouzia Mahmoudi

Si la plupart des médias donnait dimanche dernier les résultats du premier tour des élections Départementales en joignant parfois les résultats de l'ensemble de la gauche pour démontrer que son poids électoral n'est pas mort, dans les faits les dissensions font rage entre les différents courant qui la composent. Bien conscients de cet état de fait les socialistes ont tenté de renouer le dialogue, avec ceux qui sont habituellement leurs alliés, pour trouver un moyen de contrer ensemble la droite et l'extrême-droite. Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, va ainsi proposer des «réunions au sommet» aux autres partis de gauche, pour «baliser l'avenir». Les écologistes ont déjà donné leur accord. La rencontre entre les deux états-majors, qui devrait durer deux à trois heures, aura lieu ce lundi dans l'après-midi. La même proposition sera ensuite faite aux communistes, aux radicaux, et à toutes les formations de gauche qui le souhaiteront. Dans la discussion, les socialistes veulent mettre en avant deux éléments, qui permettent de «repandre espoir»: le fait que «le bloc de gauche uni dans les urnes est devant la droite et l'extrême droite» et «le léger mieux économique» entraperçu ces dernières semaines. «Le temps d'une mise à plat des convergences et des divergences est arrivé, le temps de la réflexion ensemble sur les échéances à venir est advenu», estime Jean-Christophe Cambadélis. Derrière cette démarche de ouverture du dialogue, la question du retour des écologistes au gouvernement affleure. Manuel Valls a d'ailleurs réaffirmé il y a quelques jours qu'il était «favorable à l'entrée des Verts», mais pas à n'importe quelles conditions. «La seule exigence que nous avons avec le président de la République, est la cohérence et la loyauté», a-t-il prévenu, tout en rappelant qu'il n'y aura pas de changement de cap économique». Au sein d'EELV, on attend donc de voir la direction prise après l'élection. «Ils n'ont pas l'air pressés pour un remaniement, note un dirigeant du parti. François Hollande ne pense qu'à une chose, 2017. Et Jean-Christophe Cambadélis, à son congrès. C'est tout ce qui compte pour eux.» Avec cette proposition de «réunion au sommet», le premier secrétaire du PS a en effet également un dessein personnel. Alors que l'échéance du congrès du Parti socialiste approche, il veut mettre en avant cette image de leader capable de rassembler tous les courants. Une tentative de devancer la gauche du parti qui estime que la politique menée par le gouvernement et soutenue par l'actuelle direction du PS, empêche l'union avec les écologistes et les communistes, seule option pour une éventuelle victoire de la gauche en 2017. F. M.



Institut culturel italien

Des costumes italiens d'époque exposés à Alger

■ Des costumes italiens d'époque sont exposés depuis mercredi à l'Institut culturel italien d'Alger. Cette exposition, réalisée pour le théâtre, l'opéra et le cinéma par la maison de couture italienne «Il Costume», a été inaugurée en présence d'un public modeste. Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 25 avril prochain se veut une occasion pour découvrir des tenues que le public algérien avait l'habitude de voir uniquement sur le petit écran.

Par Abla Selles

L'Institut culturel italien d'Alger continue sa série d'activités de l'année 2015. Après le cinéma et la musique, c'est au tour des costumes italiens d'époque d'être présentés au public algérien. Cette exposition, qui se veut beaucoup plus un espace de découverte, propose aux visiteurs une dizaine de tenues d'hommes et de femmes portées du XV^e au XIX^e siècles et conçues

par la maison de couture «Il Costume» de Rome. Les costumes exposés ont été réalisés pour des représentations de célèbres opéras de Giuseppe Verdi ou pour des films historiques de cinéastes américains et italiens.

Témoins d'un savoir-faire typique de l'Italie, robes de princesses ou de servantes, tenues de carnaval et autres habits d'hommes de la noblesse rivalisent de finesse et d'élégance à la fois dans les matières utilisées

(satin, velours, brocard, etc.) et dans les broderies aux multiples détails et motifs.

Certaines de ces tenues ont, par ailleurs, valu aux costumiers d'importantes distinctions à l'exemple de la robe à panier «Dame 1700» portée dans le film «Marie-Antoinette» (2006) de Sofia Coppola primé de l'Oscar des «Meilleurs costumes» pour le travail de la costumière Milena Canonero.

D'autres costumes exposés ont également été portés dans



des films non moins célèbres comme le trois quart en velours

vert utilisé dans «Barry Lindon» (1975) de Kubrick et l'année suivante dans «Il Casanova» du grand cinéaste italien Federico Fellini.

Les amateurs de l'Italie du XV^e siècle pourront aussi admirer les tenues fastueuses des filles et garçons de la sinistre famille Borgia qui ont été portées par les acteurs de la série télévisée éponyme réalisée en 2011 et qui a connu un franc succès.

L'exposition propose, en outre, des tenues de personnages typiques du théâtre populaire italien «Commedia Dell'arte» comme celui multicolore de l'«Arlecchino» (Arlequin).

Les costumes exposés à l'Institut culturel italien avaient été montrés la première fois en février dernier à l'occasion d'un défilé de mode organisé à l'ambassade d'Italie à Alger.

Il est à noter que cette exposition se poursuivra jusqu'au 25 du mois d'avril prochain.

A.S.

Conférence sur «le mouvement théâtral en Algérie»

Le théâtre algérien sous la loupe

Le théâtre algérien est subordonné à la lutte du peuple contre le colonialisme français pour affirmer son identité culturelle et nationale, a souligné, jeudi à Khémisti (Tisemsilt), l'enseignant à l'Institut supérieur des arts dramatiques de Bordj El Kiffane, D' Sais Nacer Salem.

Durant l'époque coloniale, le théâtre algérien s'adressait à la majorité de la population pour véhiculer des principes et revendications nationales, une façon de s'engager dans la lutte contre le colonialisme, a soutenu M. Salem lors d'une conférence sur «Le mouvement théâtral en Algérie», organisée

dans le cadre des deuxièmes journées nationales des arts dramatiques.

Le conférencier a également affirmé que le théâtre algérien était viscéralement attaché à l'identité algérienne et à l'histoire du peuple. Un attachement traduit dans plusieurs œuvres produites par les troupes de Mahieddine Bachtarzi et Allalou.

Le théâtre algérien a connu, depuis son apparition, d'énormes difficultés à cause du contrôle imposé par l'autorité coloniale française, qui se sont aggravées avec le déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale où ses activités sont devenues très

restreintes, a-t-il rappelé.

D'autre part, il a estimé que l'écriture dramatique en Algérie revêt un caractère spécial pour plusieurs considérations, dont le renouveau de ses pionniers à la traduction et à l'adaptation, proposant plutôt des textes dits fonctionnels.

Les journées nationales des arts dramatiques, qui se poursuivent à Khémisti, enregistrent la participation de 12 troupes théâtrales de dix wilayas du pays, en lice pour des prix de la meilleure scénographie, du meilleur rôle masculin et d'encouragement.

M.K

Comédie musicale

«El batata wel marchiat» en tournage à Oran

Une comédie musicale intitulée «El batata wel marchiat» (La pomme de terre et les marchés) est en tournage à Oran, selon son réalisateur Wahid El Goual, nom d'artiste de Wahid Douaïdi. Cette nouvelle production artistique, dont l'achèvement du tournage est prévu en avril prochain, retrace le vécu du

simple citoyen, ses déboires et ses préoccupations face à la cherté des produits alimentaires, notamment avec la faiblesse du pouvoir d'achat, a-t-il indiqué.

Cette comédie d'une durée de 7 minutes aborde, par des chansons en dialecte interprétées par une chorale, le quotidien de la famille algérienne et la

hausse des prix et ses retombées sur la vie sociale en général. Les «héros» de ce court métrage sont Ouda et son mari Bloufa, qui entreprend un parcours du combattant pour remplir le couffin et satisfaire les besoins de sa famille, «chantant» sa misère et sa précarité en déambulant à travers les box du

marché. Un groupe de jeunes artistes font figuration dans cette comédie pour interpréter une chorégraphie, tout comme des vendeurs, des clients et autres chantant en chœur.

Wahid El Goual est le principal comédien dans cette œuvre et l'écrivain du scénario.

Y.A.

Après plusieurs années d'attente

Une école de chorégraphie à Constantine

Une école de chorégraphie sera bientôt créée à Constantine pour perpétuer le patrimoine lié à la danse dans la région est du pays, a indiqué mardi soir le ministre de la Culture, Nadia Labidi.

La ministre qui a assisté, à la nouvelle salle de spectacles, à une partie des répétitions de la grande opérette «L'épopée de Constantine», programmée pour l'ouverture

de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a souligné que cette école sera le «prolongement» de la salle du Zénith dans un souci de «rentabilisation» de l'infrastructure culturelle phare de la ville de Constantine. Elle a précisé, à ce propos, que les autorités locales se sont engagées à débloquer un budget pour la réalisation de cette école qui sera mitoyenne de la

salle de spectacles, à la cité Zouaghi-Slimane, sur les hauteurs de Constantine.

M^{me} Labidi a appelé à «profiter du savoir-faire des compétences avérées dans le patrimoine culturel» pour poser les premiers jalons d'un espace de formation destiné à promouvoir la créativité artistique et à préserver une partie de la mémoire collective.

L.M.

Constantine, capitale de la culture arabe

Lumière artistique pour une vingtaine d'ouvrages d'art

La wilaya de Constantine a bénéficié, dans le cadre de «Constantine, capitale de la culture arabe», d'un programme de mise en lumière artistique d'une vingtaine d'ouvrages d'art, a indiqué jeudi le directeur des tra-

vau publics, Djamel Eddine Bouhamed, à l'APS.

Il s'agit, selon ce responsable, d'un programme qui vient «en appoint» du projet de mise en lumière de plusieurs infrastructures culturelles, adminis-

tratives et religieuses, lancé par les autorités locales dans le cadre du programme d'accompagnement de la manifestation culturelle. Soulignant l'impact de ce projet dans l'embellissement du cadre urbain de la ville

du Vieux Rocher, M. Bouhamed a affirmé que le chantier ouvert en prévision de cette mise en lumière sera achevé «avant l'ouverture de l'événement, prévue à la mi-avril prochain».

Z. N.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Cinémathèque de Béjaïa
Jusqu'au 30 mars :

Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, «L'Oranais».

TNA Gallery
Jusqu'à la fin du mois de mars :

Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hellal Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

Palais de Rais Bastion 23
Jusqu'au 31 mars :

Exposition avec Benchemakh Kamel et Saâdoun Yasmina intitulée «Symboles de printemps».

Complexe culturel Abdelouahab-Salim (Tipasa)
Jusqu'au 31 mars :

Exposition collective d'arts plastiques à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Coup-franc direct



Gourcuff manque de courage !

Par Anouar M.

Même s'il est trop tôt pour se prononcer sur la forme de l'équipe nationale qui se prépare pour une nouvelle aventure et surtout une nouvelle étape après la débâcle de la CAN en Guinée équatoriale, n'empêche que certains pensent que cette sélection n'ira pas loin pour plusieurs raisons. En effet, et lors de ce match-test face au Qatar qui est pourtant loin d'être un foudre de guerre, rien n'a été démontré par la troupe à Gourcuff qui a été loin de la forme affichée lors des éliminatoires de la dernière Coupe d'Afrique. A quoi cela est dû au juste ?

Lors du tournoi joué en Guinée équatoriale tout le monde aura remarqué que nos deux meneurs, Feghouli et Brahimi étaient loin d'afficher la forme souhaitée par tout le monde et ne donnaient pas ce plus qu'on attendait d'eux. Cela était dû à un passage à vide surtout parce qu'ils se sentaient sans doute exténués après le grand nombre de matches disputés avec leurs clubs respectifs. Toutefois, ce qui restait incompris, c'est le fait que le sélectionneur national, le Français Christian Gourcuff, était incapable de prendre une décision à leur rencontre et de les mettre sur le banc des remplaçants pour les pousser à se remettre en cause. Encore une fois donc, Brahimi surtout était loin de sa forme habituelle et pourtant il n'a pas été mis sur la touche. Cela prouve, ainsi, que Gourcuff manque de courage, car le fort d'un sélectionneur est de prendre les bonnes décisions pour créer une certaine concurrence dans le groupe, comme le faisait son prédécesseur.

A. M.

USM Alger

Beldjilali, Seguer et Manucho d'attaque



Les joueurs Beldjilali, Seguer et Manucho, remis de blessures, ont repris l'entraînement avec leur équipe l'USM Alger, trois jours avant le départ vers Dakar pour affronter l'AS Pikine (Sénégal) en match retour des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique.

Les trois joueurs, indisponibles depuis quelques semaines, s'entraînent néanmoins en solo, indique le site officiel du club de Ligue 1 algérienne de football.

Le staff technique des Rouge et Noir espère récupérer Beldjilali, Seguer et l'Ivoirien Manucho avant la deuxième manche contre l'AS Pikine

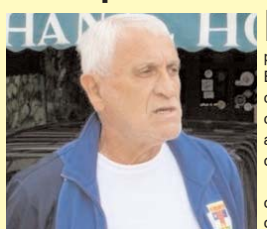
(victoire de l'USMA 5-1 à l'aller) prévue pour le 3 avril prochain.

L'effectif de l'USMA n'a pas été épargné par les blessures depuis quelques temps. Meftah et Ferhat sont déjà annoncés forfait pour le voyage sénégalais alors que Benkhemassa est incertain.

L'entraîneur des Rouge et Noir de la capitale, l'Allemand Otto Pfister, s'est dit récemment inquiet de cette cascade de blessures dans les rangs de son équipe qui a de grosses ambitions dans la compétition continentale. Elle vise également à préserver son titre de champion d'Algérie (actuellement 3^e au classement).

MCE Euлма

L'entraîneur Jules Accorsi viendra pour finaliser son contrat



Le technicien français, Jules Accorsi, est attendu ce week-end pour finaliser son contrat avec le MCE Euлма, en remplacement de l'ancien coach Azzedine Ait Djoudi, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club des «Babys».

Accorsi (78 ans), qui avait déjà dirigé par le passé la barre technique de la JSM Béjaïa (Ligue 2) entre 2003

et 2005, a donné son accord de principe à la direction du MCEE. Il est sur le point d'effectuer ainsi son retour au club qu'il avait mené à la quatrième place au classement final la saison dernière. Le départ d'Ait Djoudi est intervenu suite à la défaite concédée vendredi dernier à domicile face au MC Oran (0-1), dans le cadre de la 23^e journée. A sept journées de l'épilogue, le MCE Euлма pointe à la peu reluisante 13^e place au classement avec 27 points, à égalité avec le MC Alger. Lors de la 24^e prochaine journée, prévue samedi, le MCEE sera au repos, après le report de son match en déplacement face à l'USM Alger, à une date ultérieure.

Match amical /Qatar-Algérie 1-0

Les Verts méconnaissables

L'Equipe nationale était totalement méconnaissable dans cette empoignade ami-cale qu'elle a disputée jeudi soir à Lekhwiya face à son homologue qatarie qui a pris le dessus sur elle sur la plus petite des marges.

Par Anouar M.

Les hommes de Christian Gourcuff sont passés complètement à côté de leur sujet en première période face à une équipe qatarie, pourtant touchée par plusieurs absences, mais très entreprenante et qui a logiquement ouvert le score par Ali Asad à la demi-heure de jeu. Les champions du Golfe 2014 auraient pu trouver le chemin des filets plus tôt notamment sur l'action d'Ismail qui s'est présenté seul face au gardien de but algérien, mais son tir est repoussé par le ras du poteau. En revanche, les coéquipiers de Chafai, dont c'était le



PH. > DR.

baptême de feu avec les Verts, semblaient perdus sur le terrain et incapables d'inquiéter le gardien adverse. En seconde période, le rendement de l'équipe algérienne s'est légèrement améliorée notamment après l'incorporation de Belfodil, auteur de la plus dangereuse action offensive des Verts jusque-là. Et en dépit de quelques tentatives menées notamment par le duo Chenihi-Belfodil, les Verts n'ont pas

réussi à égaliser contre un adversaire qui s'est contenté de défendre son maigre avantage et procéder par des contres. Ils ont même failli aggraver la marque à l'ultime minute de la partie sans l'intervention héroïque du gardien Doukha. A noter que les Verts disputent un second match amical à l'occasion de leur stage au Qatar face à l'équipe d'Oman le 30 mars à Doha.

A. M.

Ligue 1 «Mobilis» (24^e journée)

L'Entente pour prendre les commandes

Les rencontres ES Sétif-ASO Chlef et JS Kabylie-MC Alger devraient être à l'affiche de cette 24^e journée de L1 Mobilis de football, prévue aujourd'hui, même si les objectifs de certaines formations sont opposés. L'Entente, 2^e avec un point de retard sur le MO Béjaïa, tentera de l'emporter dans l'espoir de reconquérir le leadership, surtout que les Crabes seront en difficulté face au RCA à Larbaâ, au moment où les Chélifiens chercheront à sauver leur peau, en réussissant un bon résultat susceptible de les hisser hors de la dernière place du classement. Gagner pour éviter la relégation sera également l'objectif de la JSK qui, même en étant installée à la 9^e place ne dispose que de cinq points d'avance sur le premier club non reléguable, ce qui est loin de constituer une marge sécurisante à sept journées de la fin de la saison.

Les Canaris, bien que de retour à Tizi Ouzou après une longue suspension de terrain, suite à la mort de l'attaquant camerounais Albert Ebossé, n'auront pas la tâche facile pour autant, car

ayant affaire au MC Alger, un adversaire encore plus menacé par la rétrogradation en L 2 et qui par conséquent ne devrait pas se laisser faire.

Longtemps confiné dans la dernière place du classement, le MCA est remonté à la 13^e place, le week-end dernier, à la faveur de sa victoire à Bologhine (1-0) face à l'ESS. Ainsy, et sur leur lancée, les Verts et Rouge voudront confirmer ce samedi contre la JSK, ce qui devrait donner lieu à un «clásico» palpitant au stade du 1^{er} Novembre. La 24^e journée sera marquée également par le derby de l'Ouest, entre le MC Oran, qui accueille l'USM Bel-Abbès au stade Zabana, ainsi que le duel USM El Harrach - ASM Oran, entre deux grandes écoles de football, qui développent, probablement le meilleur jeu de la Ligue 1. Le CR Belouizdad, sur une courbe ascendante depuis quelques semaines et auteur d'un bon résultat nul (2-2) chez le leader au cours de la précédente journée est déterminé à confirmer la bonne forme qu'il affiche en ce moment, en accueillant la JS Saoura

dans son stade fétiche du 20-Août 1955. La JSS se trouve être l'ancien club de l'entraîneur belouizdadi, Alain Michel, ce qui devrait donc constituer une source de motivation supplémentaire pour le Chabab de l'emporter, confortant au passage la bonne 5^e place qu'il occupe actuellement. Cette 24^e journée sera amputée des matches CS Constantine - NA Hussein Dey et USM Alger - MC El Euлма, reportés à des dates ultérieures suite à la défection de trois joueurs internationaux, aussi bien chez les Sanafir que chez les gars de Soustara.

Raouf F.

Programme

Samedi 28 mars 2015

- RCA-MOB (15h)
- USMH - ASMO (15h)
- JSK-MCA (16h)
- CRB-JSS (18 h)
- USMA-MCEE (reporté à une date ultérieure)
- MCO-USMBA (16h)
- CSC-NAHD (reporté à 3 avril)
- ESS-ASO Séniors (16h à huis clos)

Tour international de Constantine de cyclisme

Mansouri Abderrahmane vainqueur

Le coureur algérien, Mansouri Abderrahmane du Club Sovac a remporté jeudi la deuxième étape du Tour international cycliste de Constantine, huitième épreuve du GTAC-2015, alors que le maillot jaune de leader a été repris par l'Erythréen Amanuel Ghebreigzghi. A l'issue d'une étape disputée sous une pluie battante, l'Algérien Mansouri Abderrahmane a bouclé la distance de 134 Km reliant Constantine-Mila-Constantine en 3h28:10, devant ses coéquipiers Abdelkader Belmokhtar du GS Pétroliers (3h28:10) et Nabil Baz du Club Sovac (3h28 :14). De son côté, l'Erythréen Amanuel Ghebreigzghi a endossé les maillots jaune de leader et blanc du meilleur espoir, alors que le maillot rouge du meilleur sprinteur est revenu à l'Algérien Abdelmalek Madani du GS Pétroliers. Le maillot à pois du meilleur grimpeur est porté par l'Erythréen Tesfatsion Mehari.

Le parcours de cette deuxième étape a été marqué par de fortes chutes de pluies dans la wilaya de Constantine qui



accueille pour la troisième année consécutive la caravane du Grand Tour d'Algérie. La première échappée de la journée a été l'œuvre de l'Algérien Benrais Nadir du Club Sovac, déclenchée au kilomètre 13 de l'étape, arrivant même à disputer le premier col de première catégorie, situé dans la localité de Tidis. Mais à la descente de cette montée, l'Algérien s'est fait rejoindre par huit coureurs, pour former un groupe de neuf cyclistes dont cinq Algériens, qui se sont disputés le sprint d'oued Rumel et le deuxième col de l'étape, situé à Mila (1^{er}

catégorie). Au pied du col de Sidi Khelifa, une montée de première catégorie, trois coureurs se sont détachés du groupe de tête : l'Algérien Nabil Baz (Club Sovac) et les Erythréens Amanuel Ghebreigzghi et Tesfatsion Mehari. A l'issue du sprint d'Ain-Smara (93 Km), l'Algérien Nabil Baz (Club Sovac) et l'Erythréen Amanuel Ghebreigzghi, ont pris seuls les devants de la course, avant d'être repris dans les 20 derniers kilomètres de l'étape.

A quatre kilomètres seulement de l'arrivée, trois coureurs algériens, Mansouri Abderrahmane (Sovac), Belmokhtar Abdelkader (GS Pétroliers) et Nabil Baz (Sovac), ont décidé de lancer une dernière accélération.

Le dernier mot est revenu à Mansouri Abderrahmane au sprint final. Vendredi, la troisième et dernière étape du Tour international de Constantine conduira le peloton de Constantine vers Oum El-Bouaghi puis retour à Constantine, sur un parcours total de 137 km.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Les Arabes savent faire la guerre aux Arabes

Par Nazim Rochd

Après «la menace communiste» voici «la menace chiite», une sous-menace régionale, qu'utilisent les Etats-Unis pour actionner la monarchie saoudite, entourée des autres supplétifs du Conseil de coopération du Golfe (C.C.G), du Pakistan, du Soudan et de l'Egypte, qui a trouvé l'occasion de montrer patte blanche et de prouver son adhésion aux plans atlantistes pour la région. Et ils y vont, seuls, les Arabes. Le Yémen ce n'est pas grand-chose, c'est à la portée de leurs armées, à la différence de l'Irak où ils ne faisaient pas le poids, sauf en tant que figurants et en offrant leurs territoires aux forces américaines. Cette fois-ci, Barak Obama ne se chargera de leur fournir qu'un soutien en logistique et en renseignement, à travers la mise en place d'une *Cellule de planification conjointe avec l'Arabie saoudite pour coordonner le soutien américain*. Les Arabes ont envoyé leurs avions tuer les «Houtis», des «zaydites», pourtant pas chiites quoi qu'on dise, mais pas sunnites non plus. Précision au passage, à leurs yeux quand on dit Houtis il faut toujours ajouter «soutenus par l'Iran». Mais a-t-on jamais vu propagande s'encroûter de justifications ? Comme leurs maîtres américains, les Arabes ne se sont pas sentis tenus d'en référer aux Nations unies pour bombarder un pays. Ironie de l'histoire, il ne s'agit pas d'aller soutenir une «révolution», ainsi qu'il en a été en Libye, mais, à l'inverse, de voler au secours du président Abd Rabo Mansour Hadi, qui

joue à merveille le rôle qu'ont joué les «révolutionnaires» du Conseil national de transition (CNT) de Benghazi, en appelant à une intervention étrangère contre son peuple. Un président dont l'élection est, particulièrement, bancale, qui ne dispose pas d'une base sociale avérée et qui ne doit sa «légitimité» qu'à «la communauté internationale». Le décor, quant à lui, n'est pas forcément le même, il est même loin d'être le même, comme le développement de la situation va le démontrer. Au mieux, le chaos actuel va être aggravé. Le «*péris iranien*», lui, doit bien sourire en coin, sachant les risques qu'ont pris les monarques d'être confrontés à de sérieuses difficultés sur le terrain, s'il y a persistance à déployer des troupes au sol, face à un adversaire qui ne manque déjà pas de voir se rallier à lui une bonne partie, sinon l'essentiel, des forces locales. Pour l'agression, on annonce l'engagement de 100 avions de guerre et de 150 000 soldats saoudiens, massés aux frontières yéménites, ajoutés, côté égyptien, à un nombre indéterminé d'avions et de quatre navires, en attendant les autres forces. La Ligue arabe, ou cette caricature qui veut lui ressembler, n'est pas impliquée en tant que centre de décision. Toujours est-il qu'elle sera chargée d'examiner le projet de «*la force militaire arabe commune*», que lui soumettront, le 28 mars, l'Egypte et l'Arabie des Saoud, projet dont l'agression actuelle contre les Yéménites est présentée comme étant un test. Une force qui va avoir pour rôle de suppléer l'OTAN et d'arabiser ses interventions.

N. R.

Crash du A320

Le copilote a caché qu'il était en arrêt maladie

LE COPILOTE de l'Airbus A320 de la compagnie allemande Germanwings, soupçonné d'avoir volontairement provoqué le crash de l'appareil dans les Alpes françaises, a caché qu'il faisait l'objet d'un arrêt maladie le jour de l'accident, a annoncé vendredi le Parquet de Düsseldorf (ouest). Les enquêteurs ont retrouvé chez lui des formulaires d'*arrêts maladie détaillés, déchirés*, et qui concernaient aussi «*le jour des faits*», a affirmé le Parquet dans un communiqué, sans préciser la nature de la «*maladie*» du jeune homme. Ces documents viennent appuyer la thèse selon laquelle Andréas Lubitz, 27 ans,

«*a caché sa maladie à son employeur (Germanwings) et à son environnement professionnel*», selon le Parquet.

Les documents retrouvés attestent d'une «*maladie existante et de traitements médicaux correspondants*», selon la même source.

En revanche, aucune lettre d'adieu ou courrier annonçant un acte prémédité n'a été découvert.

La presse allemande a révélé hier que le copilote, présenté comme sportif et «*très compétent*» par ses proches, avait souffert d'une grave dépression durant sa formation de pilote, il y a six ans.

Hani T.

DU WIFI DANS LES BUS DE L'ETUSA



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Trois individus sous les verrous pour vol et agression

■ Les éléments de la police judiciaire de la sûreté urbaine du 5^e arrondissement de Béjaïa ont mis fin, la semaine passée, aux agissements de deux dangereux individus ayant des antécédents judiciaires.

Par Hocine Cherfa

«**L'**arrestation de ces derniers a eu lieu suite à une plainte qui a été déposée par KH.A., âgé de 32 ans, qui venait d'être agressé au niveau de la route de Sétif au moyen d'une arme blanche et sa voiture a été dégradée», indique-t-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les deux individus étaient à bord d'un scooter. Ils ont également agressé un autre citoyen, en l'occurrence O.N. 40 ans, lequel s'est présenté quelques instants plus tard au même commissariat pour déposer une plainte contre eux. Une patrouille de la police a entamé les recherches dans la ville avant de repérer les deux malfaiteurs

grâce aux signalements donnés par les deux victimes.

Ils avaient en leur possession trois armes blanches, dont un couteau. Les deux assaillants, en l'occurrence R.S. 21 ans et Z.R. 26 ans, qui étaient sous l'effet de l'alcool ont été identifiés par les deux victimes. Ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui les a placés en détention provisoire pour «*coups et blessures volontaires avec armes blanches et dégradation de biens d'autrui*», souligne-t-on. Par ailleurs, un individu a été arrêté au début de la semaine passée pour vol avec effraction du matériel d'un salon de coiffure pour dames connu sous l'appellation «*Lina*» au niveau de la rue 17 octobre 1961 dans la ville d'Akbou. L'individu répondant

aux initiales A.M. âgé de 23 ans et qui était sous l'effet de l'alcool a été signalé via le «*téléphone vert 1548*», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il a été surpris par les policiers en train de quitter les lieux par la porte arrière du magasin avec dans ses poches une crème et d'autres accessoires, dont 6 perruques, séchoir, 3 lisseurs de cheveux, 130 coiffures, etc. La propriétaire du magasin a reconnu ses objets. Présenté devant le parquet d'Akbou le 22 du mois courant, il a été placé en détention provisoire pour «*vol en flagrant délit avec effraction et circonstance de la nuit*», ajout-on.

H. C.

Tamanrasset et Ouargla

Neuf contrebandiers et cinq immigrants clandestins arrêtés

NEUF CONTREBANDIERS et cinq immigrants clandestins ont été arrêtés à Tamanrasset et Ouargla par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi également divers objets destinés à la contrebande, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«*Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de*

l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6^e Région militaire) a appréhendé, hier 26 mars 2015, sept contrebandiers et a saisi un véhicule tout-terrain, une motocyclette, dix-neuf détecteurs de métaux et deux téléphones portables.

De même, des éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tamanrasset ont arrêté, lors d'un barrage dressé à la sortie de la ville, cinq immigrants

clandestins de différentes nationalités africaines et ont saisi un véhicule tout-terrain», précise la même source.

«*Par ailleurs, un détachement des forces combinées relevant du secteur opérationnel d'Ouargla (4^e Région militaire) a arrêté deux contrebandiers et saisi une camionnette, 400 paquets de cigarettes, 562,74 grammes d'or et 1 786 unités de boissons alcoolisées»,* a-t-on ajouté.

Yanis F.